

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1732 - 28 septembre 2001 - prix : 9F

**L'explosion de Toulouse et
les responsabilités de TotalFinaElf**

**MORTS POUR
LE CAPITAL**

**Après les attentats de New York
NON À DE NOUVELLES
INTERVENTIONS IMPÉRIALISTES!**

(p. 4, 5)



SOMMAIRE

Dans le monde

- 4 - Non à une intervention impérialiste
- 5 - L'Afghanistan pris au piège
- 16 - Attentats et menace de krach
 - Italie: nouvelle loi anti-immigrés

Leur société

- 4 - Baratin de Jospin sur le temps de vivre
- 6 - Anniversaire du 17 octobre 1961

Tribune

- 6 - A bas la sale guerre qu'ils nous préparent

Toulouse

- 7 - Usines dangereuses
 - Seveso, Bhopal
- 8/9 - Explosion à l'usine Grande-Paroisse (AZF)
 - TotalFinaElf jette trois sous aux victimes

Dans les entreprises

- 10 - Métro de Marseille
 - La Poste-Beauvais
 - Amiante
 - 11 - Les 35 heures dans les hôpitaux publics
 - Groupe Malakoff (Saint-Quentin-en-Yvelines)
 - 12 - SNCF
 - Saint-Pierre-des-Corps
 - Transport aérien mondial
 - 13 - Air France
 - 14 - Moulinex
 - Brandt-Cooking-Orléans
- Lire**
- 15 - Barcelone 36 d' Abel Paz
- Voir**
- 15 - L'Anglaise et le Duc d'Eric Rohmer

LA SANCTION SOCIALE DE LA RETRAITE

Le COR (le Conseil d'orientation des retraites, créé en 2000 par Jospin) le confirme: lors du départ en retraite, l'espérance moyenne de vie est de 20 ans pour les membres des professions libérales et les cadres, contre 16 ans pour les employés et 14 ans pour les ouvriers.

Cette inégalité, on en parle peu, et encore moins d'y remédier. Pour cela, il faudrait commencer par améliorer les conditions de travail, de salaire et de vie que le patronat impose à des millions d'ouvriers et d'employés.

LES POLLUEURS N'ONT RIEN À CRAINDRE

Malgré la pollution de plus de 400 km de côtes par l'Erika, l'Etat français n'inspecte que 12% des navires dans ses ports. Cela, alors que depuis 1995 les normes européennes exigent qu'on en contrôle au moins 25%. C'est ce que vient de constater l'Union européenne.

En 2000, année de l'Erika, la France a fait encore moins de contrôles qu'en 1999. Qu'est-ce que cela aurait été si Jospin et Gaysot ne nous avaient pas assuré qu'ils allaient changer les choses...

AU POINT MORT

La « Journée sans voiture » n'a pas ressemblé aux précédentes. Du fait du plan Vigipirate, elle a souvent été annulée.

Mais ce qui ne change pas, depuis plus de dix ans qu'on a instauré cette journée, c'est que, côté transports en commun, il y a toujours aussi peu d'améliorations.

La première condition pour réduire la circulation, c'est de développer massivement les transports en commun. C'est le simple bon sens. Mais les gouvernements qui se succèdent ne veulent pas dégager des crédits pour cela.

RÉUNIONS PUBLIQUES avec Arlette LAGUILLER

• à Paris

Vendredi 12 octobre à 20h30

**Théâtre de la MUTUALITÉ
24, rue Saint-Victor, Paris 5°
Métro: Maubert-Mutualité**

• à Saint-Quentin (Aisne) Mardi 16 octobre

• à Rennes Jeudi 18 octobre à 20h30

Salle de la Cité (rue Saint-Louis)

• à Tours Vendredi 19 octobre à 20h30

Salle polyvalente des Halles (Place Gaston-Pailhou)

Sécurité sociale

TOUT POUR LA SANTÉ... DES PATRONS

La ministre de la Solidarité continue d'essayer des trucs pour tenter de rendre moins visible le gros cadeau aux patrons que représente la « réduction du temps de travail ». Il s'agit de plus de 100 milliards de francs (plus de 16 milliards d'euros), distribués aux entreprises qui sont passées aux trente-cinq heures, sous la forme d'allègements de charges de Sécurité sociale. Normalement, l'Etat est censé compenser ce manque à gagner de la Sécu en payant lui-même cette somme. Mais, alors que Fabius s'active à donner l'image de l'homme qui oeuvre à la baisse des impôts, il n'est pas facile de reprendre tout cela dans la poche des contribuables.

La solution trouvée est celle de « l'ardoise ». Elisabeth Guigou avait ainsi laissé à la charge de la Sécu un trou de 15 milliards de francs (2,3 milliards d'euros) pour l'an dernier. Et elle prévoyait de refaire le même coup cette année. Mais syndicats et patronat, qui participent à la gestion de la Sécu, ont protesté, et le MEDEF a même décidé de quitter son poste de gestionnaire fin septembre.

Aussi la ministre de la Solidarité vient-elle de dévoiler une nouvelle présentation... de la même arnaque. Il s'agit d'un tour de passe-passe: elle affecte au fonds qui gère en partie l'indemnisation des 35 heures (le Forec) des ressources qui étaient affectées auparavant à la

Sécu, comme les taxes sur les alcools et sur les véhicules de société. De même, elle augmente la taxation du tabac, avant de l'affecter en grande partie aux fonds concernant ces 35 heures, et y ajoute dans le même temps certaines taxes affectées jusque-là au Fonds de solidarité vieillesse, mettant celui-ci en déficit.

Au final, le gros cadeau au patronat sera quand même supporté par la population laborieuse, au détriment de sa couverture santé, et au détriment de la prise en charge des personnes âgées. Pour que les profits patronaux se portent mieux et vivent plus longtemps?

Roger PÉRIER

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (Trotskyste) qui édite Lutte Ouvrière, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:
LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail: journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél. 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulowicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 12000 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celui-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM:

PRÉNOM:

ADRESSE:

CODE POSTAL et VILLE:

COMPLÈMENT D'ADRESSE:

Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de:

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de:

Règlement:

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Éditorial des bulletins
d'entreprise du 24 septembre 2001

MORTS POUR LE CAPITAL

■ Comment ne pas s'indigner du sort de celles et ceux qui sont morts dans l'explosion de l'usine AZF de Toulouse, de leurs familles, de leurs camarades de travail ou devant le spectacle de désolation des quartiers populaires atteints !

29 morts officiellement recensés, et peut-être plus, 2 400 blessés, 2 000 logements détruits ou gravement endommagés, voilà le bilan.

Rien ne permet de parler d'attentat et on ne pourra pas rendre le fanatisme terroriste responsable de l'explosion. Pourtant, il y a les morts, les blessés, les ruines.

Mais ce n'est pas la faute à la fatalité. Derrière l'accident, il y a des responsabilités. D'abord, le choix de toutes les autorités de laisser une entreprise chimique dangereuse, datant de 75 ans, au milieu de quartiers populaires. Cette irresponsabilité-là a multiplié le nombre de victimes. Mais il y a d'autres responsables. Pourquoi ceux qui travaillent dans cette entreprise devraient-ils accepter comme une fatalité le risque d'explosion et de mort ? Pourquoi tous ceux qui travaillent dans les entreprises classées dangereuses devraient-ils le faire, la peur au ventre, en se demandant si cet accident, « qui ne pouvait pas arriver » à AZF et qui est arrivé quand même, ne pourrait pas arriver dans leur propre entreprise ?

Les syndicats d'AZF dénoncent depuis plusieurs années la course à la réduction des coûts. On a freiné les dépenses d'entretien et de

maintenances. On a supprimé des emplois et une partie importante des effectifs est un personnel intérimaire ou sous-traitant dont on n'assure pas toujours la formation. On a fait des économies sur le stockage, jusque et y compris sur les capteurs qui auraient pu signaler une augmentation inhabituelle de température.

Alors, faire passer les impératifs de sécurité derrière les impératifs de rentabilité, n'est-ce pas un crime ? Mettre en balance la vie et l'intégrité physique des travailleurs de cette entreprise et des habitants des quartiers populaires autour, simplement pour augmenter les profits des actionnaires, n'est-ce pas un crime ?

Il en est parmi les commentateurs qui évoquent l'éventualité d'une « erreur humaine ». C'est une façon cynique de rejeter la responsabilité du crime sur les victimes. Mais ce sont les patrons qui décident souverainement des mesures de sécurité qu'ils prennent... ou ne prennent pas.

Il est hypocrite de s'en prendre à la réglementation en matière de sécurité, car c'est encore une façon de dissimuler la responsabilité du patron et des propriétaires qui, par souci de profit, font le minimum pour les dépenses de sécurité.

L'usine AZF fait partie du trust TotalFinaElf. C'est une des entreprises les plus riches du pays. C'est aussi celle qui est responsable de la catastrophe écologique de l'Erika. Cette fois, la catastrophe n'est pas seulement écologique. En privilé-

giant le profit, le patron et les actionnaires ont pris consciemment le risque qu'un jour, l'entreprise explose. C'est un homicide, une hécatombe par imprudence calculatrice.

Sans remonter jusqu'à la catastrophe de Feyzin, combien d'autres explosions de ce genre au cours des dernières années, rien qu'en France, même si aucune n'a atteint l'ampleur de celle de Toulouse ? Combien d'autres à l'échelle du monde, comme celle de Bhopal, en Inde, dont les habitants continuent de payer le prix des économies sordides du trust chimique Union Carbide ? Combien ici même, en France, de véritables bombes en puissance ?

Mais combien de morts, aussi, chaque année, par accident du travail, dues directement ou indirectement aux pressions pour la productivité ou aux économies sur la sécurité ?

Il y a des produits dont la manipulation et le stockage sont dangereux. Mais ce qui est surtout dangereux, ce ne sont pas les produits, c'est un système de production où la recherche du profit prime sur toute autre considération. Et les coupables d'un crime que l'on refuse d'appeler de ce nom siègent dans les conseils d'administration, fréquentent des ministres qui nous parlent de solidarité, mais touchent les dividendes d'actions qui sont rouges du sang des victimes.

Arlette LAGUILLER

Jospin et « les temps de la vie quotidienne »...

SURTOUT LE TEMPS DU BARATIN

Un « festival de la ville » à Créteil en banlieue parisienne a donné l'occasion à Jospin de se lancer dans quelques envolées sur « *Les temps de la vie quotidienne* ». Il a ainsi déclaré qu'il fallait « *mettre les villes au tempo de leurs habitants* » et, pour ce faire, a préconisé la création des « *bureaux du temps* » qui devraient servir à « *repérer les dysfonctionnements dans les rythmes des villes* » et plus précisément pousser les services publics à « *repenser leur organisation, notamment pour améliorer l'accueil des usagers* ». Il a promis un fonds de 30 millions de francs aux villes cette année pour la mise en place de ces « bureaux » et un autre de 100 millions aux communes pauvres pour financer les activités des enfants en dehors du temps scolaire.

Que les bibliothèques ouvrent le dimanche, comme cela se pratique dans quelques rares communes, ou que des crèches acceptent les petits enfants avec des horaires adaptés aux besoins des parents, à la fois tout au long de leur journée de travail, et quand ils le souhaitent pendant quelques heures, cela ne pourrait certainement que faciliter la vie de la population.

Mais il faudrait déjà commencer tout simplement par accroître le nombre de places en crèche qui est notoirement insuffisant et oblige à recourir à une nourrice. Or Jospin s'est contenté de discourir sur les possibilités d'améliorer un

service public... s'il y avait des embauches que son gouvernement refuse.

Vu les restrictions en personnel imposées par les gouvernements successifs, un assouplissement des horaires des crèches et d'autres services publics ne se traduirait pas automatiquement par une amélioration de la situation pour les usagers. Et, à coup sûr, elle dégraderait encore les conditions de travail des salariés de ces services.

La politique du gouvernement ne peut qu'inciter à la méfiance quand on voit comment, sous couvert de réduction du temps de travail à 35 heures, il a permis aux patrons d'adapter encore plus les horaires de travail aux aléas de la production ou des services, dans une optique de rentabilité optimale. Ainsi, dans un grand nombre d'entreprises, loin de gagner du temps libre, nombre de salariés ont vu leur vie de famille encore plus soumise aux souhaits des patrons pour qui la flexibilité et l'annualisation ont été pain béni afin d'augmenter la productivité sans embaucher. Sans parler du vote autorisant le travail de nuit des femmes qui, dans la grande majorité des cas, ne répond pas à un besoin social mais bien à la soif de profits.

Le gouvernement est préoccupé par l'aménagement du temps des salariés en fonction des desiderata du patronat. Le temps de vivre, c'est pour les discours.

A. R.

En plein virtuel

Après avoir longuement discuté au sein du gouvernement de l'opportunité de donner gratuitement un « kit-euro » de 100 F aux plus défavorisés - pour leur permettre de se familiariser avec la nouvelle monnaie dès le 15 décembre -, Laurent Fabius a sans doute estimé que cela serait trop lourd à supporter pour l'économie du pays, qui doit déjà arroser les plus riches en aides diverses...

Les personnes les plus démunies, au même titre que les

handicapés physiques ou mentaux, auront droit à la place à une calculette, appelée pompeusement convertisseur, « à larges touches et avec une fonction rendu de monnaie ». 1,2 million de ces « convertisseurs » devraient être distribués.

Avec ces caculettes valant trois francs-six sous, même pas revendables, les chômeurs en fin de droit, les RMistes, les SDF et tous les pauvres du pays pourront toujours compter en francs ou en euros l'argent qu'ils ne possèdent pas.

Les États-Unis préparent la guerre

NON À UNE INTERVENTION IMPÉRIALISTE !

Les dirigeants américains ont commencé à préciser dans quelle direction ils entendaient engager la riposte aux attentats de New York. Elle prendrait un double aspect, financier et militaire. La cible reste la nébuleuse du réseau Ben Laden, ses appuis financiers, les filières qu'on lui prête et l'Afghanistan des Taliban.

Dans cette guerre, quel que soit le caractère odieux des attentats qui ont frappé New York, les travailleurs ne peuvent être solidaires des dirigeants américains car une barbarie ne peut en justifier une autre. Et ils ne peuvent pas accepter de faire confiance aux gouvernants européens, que l'on voit, une fois de plus, dissimulés derrière d'hypocrites réserves, se ranger avec zèle derrière le gouvernement américain comme dans le passé, pendant la guerre du Golfe ou celle du Kosovo.

L'arme financière

Lundi 24 septembre, Bush a annoncé le « gel de tous les actifs » de ce qu'il nomme un « réseau terroriste mondial ».

Mais ces déclarations semblent plutôt destinées à l'opinion publique. Les responsables américains ont désigné publiquement 27 établissements financiers ou individus et quatre organisations caritatives qu'ils entendent soumettre à un embargo financier. Mais de là à pouvoir réellement contrôler les circuits financiers, il y a une marge. Si les groupes terroristes désignés utilisent les circuits classiques du blanchiment de l'argent sale, ils passent par des paradis fiscaux et des sociétés-écran qui par définition savent brouiller les pistes. Ce système servant aussi très largement à l'ensemble du monde financier, industriel et politique, on voit mal comment il pourrait tout d'un coup devenir transparent. L'embargo financier envisagé pourra bloquer les opérations visibles et légales du réseau Ben Laden, mais rien ne dit que les responsables des mouvements terroristes feront les frais de ces représailles financières. Rien ne dit non plus que cela empêchera le financement de futurs attentats. Car les réseaux terroristes, si on en croit la presse, utili-

sent également des systèmes de transferts d'argent, basés sur la parole donnée, des transferts qui, à la différence des transferts électroniques, laissent peu de traces.

Les préparatifs d'une intervention

Parallèlement, il se met en place une riposte militaire. Une armada s'installe autour de l'Afghanistan. Pour l'essentiel, elle est composée de forces militaires américaines, mais également d'un contingent britannique. Cette toile d'araignée militaire couvre tous les pays voisins de l'Afghanistan, y compris le Pakistan. Elle prend toutes les formes, air, terre et mer.

Quant aux preuves de la culpabilité des cibles aujourd'hui désignées, il faut se contenter de la parole du secrétaire d'Etat américain à la Défense. Or, lors des attentats de 1998 contre des ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie, les dirigeants américains avaient bombardé une usine de fabrication de médicaments dont ils avaient « la preuve » qu'elle fabriquait des armes chimiques. Ils avaient ensuite choisi le silence quand il avait été établi que l'information était fautive...

Les Etats-Unis viennent de lever les sanctions qu'ils appliquaient au Pakistan (et à l'Inde) parce que ces deux Etats s'étaient dotés de l'arme atomique sans en faire part à l'Oncle Sam. Du coup, le Pakistan et l'Inde vont pouvoir accéder à des lignes de crédit du FMI, ce qui vaut bien des services en échange.

Cependant, les responsables américains minimisent les difficultés qu'ils pourraient rencontrer sur le terrain. Le chef d'état-major, Colin Powell, a expliqué qu'il lui semblait que l'opinion américaine, après le choc des attentats, pourrait supporter plus que d'habitude qu'il y ait des pertes américaines. Mais la faiblesse en matériel militaire des Taliban (dont une partie a d'ailleurs été fournie dans le passé par les Américains quand les inté-

gristes luttaient contre l'armée russe) ne doit pas dissimuler les difficultés qu'il y a à chercher les responsables terroristes dans 520 000 km² de terrain montagneux. Les Russes avaient sous-estimé les difficultés de la guerre en Afghanistan, les Américains peuvent avoir les mêmes surprises.

En tout cas, si les Etats-Unis attaquent l'Afghanistan, l'état de guerre qui en résultera, même si les attaques restent ciblées et limitées, signifiera une nouvelle catastrophe pour la population afghane. Les déclarations des organisations non gouvernementales qui ont dû quitter l'Afghanistan ces jours-ci, et qu'on ne fait pas entendre au peuple américain, ne laissent aucun doute sur ce sujet : dans trois ou quatre semaines, 500 000 personnes seront privées d'accès à la nourriture. Et dans deux ou trois mois, cela touchera trois millions de personnes, car une grande partie de la population afghane, déjà victime de la guerre civile et de la sécheresse, a épuisé les ressources d'une économie principalement agricole, et elle ne survit que grâce à l'aide internationale, aujourd'hui suspendue par les préparatifs de guerre.

Les actes terroristes sont odieux, mais les représailles que préparent les Etats-Unis et ses alliés, les grandes puissances européennes le sont tout autant, à une échelle plus terrible encore. Et pour cela ils mobilisent les forces des Etats les plus riches de la planète.

L'enjeu réel n'est pas de mettre fin au terrorisme, car les dirigeants U.S. eux-mêmes savent que ce n'est pas possible. Mais ils entendent démontrer que c'est toujours l'impérialisme américain et ses alliés qui sont les maîtres du monde, et que les peuples doivent s'y soumettre. C'est bien pourquoi les travailleurs doivent dénoncer et s'opposer à cette intervention.

Jacques FONTENOY

F15 américain au dessus de l'Irak. Les États-Unis sont déjà coutumiers des attaques aériennes au Moyen-Orient.



AFP / USAF

Afghanistan

PRIS AU PIÈGE DU JEU SANGLANANT DES GRANDES PUISSANCES

Si l'Afghanistan est aujourd'hui la cible de la puissance militaire occidentale, ce n'est pas la première fois de son histoire.

Dès la première moitié du XIX^e siècle, le territoire actuel de l'Afghanistan devint l'enjeu de la rivalité entre l'Empire tsariste et la Grande-Bretagne. Il fallut plus de quarante ans au colonialisme anglais pour faire basculer sa proie dans sa sphère d'influence. En 1881, après deux tentatives d'invasion ratées, la Grande-Bretagne arriva à ses fins grâce à un coup d'Etat organisé en sous-main. L'Afghanistan devint une sorte de protectorat britannique. Et en 1893, un haut-fonctionnaire britannique, Sir Montagu Durand, traça les frontières actuelles du pays de façon à en faire une zone-tampon face à l'Empire tsariste.

Les frontières ainsi tracées en fonction du rapport des forces entre les grandes puissances ne tinrent aucun compte des peuples. Et comme dans tous les pays de la région, des populations entières se trouvèrent coupées en deux. C'est ainsi que la majorité des Pachtounes, le groupe ethnique le plus important du pays (38 % de la population), se retrouve en fait au Pakistan, tandis que les autres groupes ethniques sont coupés en deux par les frontières du

Tadjikistan, Ouzbékistan, Iran, Turkménistan et Pakistan.

INSTABILITE POLITIQUE

Le remaniement des empires coloniaux, au lendemain de la Première Guerre mondiale, vit l'Afghanistan se rapprocher de la jeune Union soviétique pour échapper à l'emprise britannique. Cette situation dura jusqu'à ce que, au début des années 1970, s'ouvre une période d'instabilité politique liée au développement de mouvements intégristes soutenus par le Pakistan, lui-même très lié à l'impérialisme américain. Pendant plusieurs années, les régimes qui se succédèrent à Kaboul hésitèrent entre maintenir leurs liens avec l'URSS et rechercher à l'Ouest des appuis politiques et économiques contre le Pakistan. Mais surtout ils se montrèrent incapables de se rallier le soutien de la population. L'autorité du pouvoir central se disloqua et le pays tomba peu à peu sous la coupe de chefs de guerre locaux, plus ou moins liés aux mouvements clandestins intégristes.

Tant et si bien qu'en décembre 1979, les troupes soviétiques envahirent l'Afghanistan, non pour protéger la population contre les excès du pouvoir ou le danger des milices intégristes, mais

pour maintenir le pays dans la sphère d'influence soviétique. Il faut dire néanmoins qu'à ce moment l'intervention russe arrangeait bien l'impérialisme qui avait tout à craindre d'une aggravation de l'instabilité politique dans cette région du monde. Aussi les leaders occidentaux se gardèrent-ils bien de s'y opposer, bien trop contents qu'ils étaient de laisser l'URSS s'embourber dans une guerre meurtrière.

En revanche, pendant les neuf

ans que dura cette guerre, tout fut mis en oeuvre par l'impérialisme américain pour s'assurer que l'Afghanistan ne reviendrait pas dans la sphère d'influence soviétique. Chaque année, Washington fit distribuer aux milices intégristes afghanes, dont les bases arrières étaient installées au Pakistan le long de la frontière, l'équivalent de 2,5 milliards de francs d'aide militaire. Et ce fut la dictature féroce du général Zia, qui régnait alors au Pakistan, qui fut chargée de la distribution.

Finalement, en février 1989, les troupes russes quittèrent l'Afghanistan, laissant le terrain libre à l'Occident. Mais leur départ ne ramena pas la stabilité politique. Au contraire une guerre civile larvée se développa entre les milices rivales, pour finalement éclater en guerre ouverte à partir de 1992, et menacer de s'étendre bien au-delà des frontières du pays.

L'ARRIVÉE DES TALIBAN

C'est peu après, en 1994, qu'apparut une nouvelle milice venue du Pakistan – les Taliban. Liée au second parti intégriste pakistanais, cette milice s'était constituée en recrutant des jeunes dans les camps de réfugiés afghans du Pakistan. Elle disposait de fonds considérables, à la fois d'Arabie Saoudite et des services spéciaux pakistanais – deux des véhicules favoris des USA.

Surtout elle apparaissait comme une force nouvelle, qui n'était pas encore marquée par la corruption comme toutes ses rivales, et qui plus est, une force déterminée à en finir avec la guerre civile (ou tout au moins c'est ce qu'elle disait).

En tout cas, en quelques années, en s'appuyant sur la lassitude de la population face à une guerre qui durait depuis plus de 15 ans et avait causé la mort de plus de 12 % de la population, et en se proclamant seuls représentants des intérêts de l'ethnie pachtoune, les Taliban réussirent à reconquérir la

plus grande partie du pays, reléguant leurs opposants dans un réduit montagneux du nord-ouest, la vallée du Panchir.

A cette époque, les dirigeants américains ne prirent même pas la peine de cacher leur soutien aux Taliban – saluant par exemple la conquête de Kaboul par les Taliban, en septembre 1996, comme une « avancée positive ». Et si plusieurs milliers de soldats de l'armée pakistanaise ont participé à l'offensive des Taliban sur le front Nord, durant l'été 2000, c'est sans aucun doute avec l'assentiment de leurs protecteurs à Washington.

Peu importait alors pour l'impérialisme américain, que les Taliban veuillent plonger leur pays dans un Moyen-Âge mystique et une dictature féroce, en particulier pour ce qui est de la condition des femmes. Une seule chose comptait à Washington – que l'ordre règne à Kaboul et que le pillage impérialiste puisse continuer son cours sans avoir à se soucier d'un risque de conflit régional.

Seulement, dans la réalité, ce risque n'a pas disparu. La guerre civile continue entre les Taliban et une Alliance du Nord financée, entre autres, par l'Iran, la Russie et la France, mais dont bien des dirigeants n'ont rien à envier aux Taliban sur le plan des idées réactionnaires. Et les courants intégristes radicaux continuent à travailler toute la région grâce au terreau fertile que leur offre la décomposition sociale et économique catastrophique qui y sévit.

Le fait que les USA en soient à parler de transférer leur soutien des Taliban à l'Alliance du Nord ne change rien à l'affaire (en admettant qu'ils le fassent d'ailleurs). Le véritable danger est celui que créent les grandes puissances en jouant les apprentis-sorciers en Afghanistan, au mépris des intérêts des peuples.

François ROULEAU

UN SYSTÈME BARBARE

Quand Denis Kessler, le président de la Fédération française des compagnies d'assurances, a parlé de « barbarie absolue », dans une interview donnée au journal *Le Quotidien d'Alsace*, il ne faisait pas référence aux victimes des attentats de New York, mais parlait de la spéculation « abjecte », selon ses termes, qui s'était effectuée à la Bourse avant ces attentats, notamment sur les sociétés de réassurance.

Que les banquiers ou les assureurs s'émeuvent plus de la perte possible de profits que de celle de vies humaines n'est pas surprenant. Ce qui l'est

plus, en revanche, c'est de les entendre employer de tels qualificatifs à propos de la spéculation.

Il y aurait donc une « bonne » spéculation, le jeu boursier habituel, qui serait moral, et une autre « barbare » ? Mais qu'est-ce que la spéculation, sinon faire des profits personnels pour une poignée de capitalistes, sans même contribuer à créer des richesses dont pourrait profiter l'ensemble de la population ? Jouer sur les taux de change des monnaies, par exemple, pour gagner de l'argent, serait-il plus moral que de vendre ses actions de compagnies aériennes (qui avaient déjà commencé à bais-

ser) avant les attentats ? Tout comme acheter au plus bas prix possible, prix fixé d'ailleurs dans les Bourses des pays développés, les matières premières ou les produits agricoles des pays du Tiers Monde, quitte à créer encore plus de misère, de famine et de morts dans ces pays ? Créer la pénurie pour faire grimper les prix au lieu de nourrir la planète ?

Ces quelques exemples montrent que c'est cela, la spéculation « normale » du système capitaliste : une poignée de profiteurs qui s'enrichissent en spéculant sur la misère et la vie des pauvres de la planète.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

À BAS LA SALE GUERRE QU'ILS NOUS PRÉPARENT

Bush a hissé symboliquement la bannière étoilée sur sa résidence de Camp David, saluant la fin du deuil officiel après les attentats. Dow Jones et Nasdaq, qui avaient chuté dix jours plus tôt, reprendraient un peu de poil de la bête (pour combien de temps ?). « L'Amérique relève la tête » a commenté la presse. Celle des profiteurs en tout cas.

Les compagnies d'assurances relèvent la tête... en relevant leurs primes de risque. Hausses qui seront répercutées sur les prix à la consommation. Mais elles ne sont pas seules : les compagnies aériennes qui s'étaient dites gravement frappées par un arrêt momentané de leurs activités et les constructeurs aéronautiques qui disaient craindre une baisse de commandes ont rassuré leurs actionnaires en annonçant quelques 100 000 licenciements. L'occasion était trop bonne de faire avaler des plans de licenciements déjà dans les cartons. En prime, le Congrès leur a accordé 17 milliards de dollars d'aide (plus de 100 milliards de francs).

Avant même que débute la guerre que promet Bush, la note commence à en être présentée au peuple américain. A un degré moindre, il en est de même ici : les assurances européennes font exploser leurs tarifs, et les ministres des finances des Quinze ont promis des aides aux compagnies aériennes, qui annoncent déjà des milliers de suppressions d'emplois ou d'embauches prévues.

Les contours de cette guerre, qui pourrait aller d'une série de bombardements et raids ponctuels à l'escalade militaire sans fin, personne ne les connaît. Le gouvernement américain en est encore à échafauder ses plans, tout en acheminant troupes et matériel. Mais les premières victimes sont désignées : la population d'Afghanistan déjà ruinée et décimée par la guerre qu'y avait menée l'URSS, puis par la guerre pour le pouvoir entre clans afghans rivaux, tous choyés et armés à un moment où à un autre par les USA. Qu'importe de savoir si Ben Laden y est encore réfugié ou si ses comptes en banque seront bloqués ou pas : ce n'est qu'un prétexte aux raids de représailles qui visent à étaler la puissance américaine dont l'attaque sur New York et Washington aurait pu faire douter. Tant pis si ce sont les plus pauvres de la planète qui vont en faire les frais.

Les USA s'efforcent, comme dans la guerre du Golfe, d'aligner tous les gouvernements derrière leur politique. C'était gagné d'avance avec les Schröder, Blair, Chirac ou Jospin. Ceux-ci y mettent parfois verbalement les formes, comme Chirac qui dit préférer à la guerre de civilisation annoncée par Bush, un « combat du monde contre le terrorisme » qui éviterait « tout amalgame entre terrorisme et monde arabo-musulman ». Car il y a chacun leurs intérêts et leurs relations à ménager avec les gouvernements des pays arabes. Ces formules semblent suffire à l'Humanité, qui se dit pourtant anti-guerre, pour se réjouir que le sommet de Bruxelles se soit « montré raisonnablement solidaire des Américains ». Mais elles n'empêchent pas Jospin d'affirmer, après Chirac, que « la France prendra toute sa part dans ce combat déterminé contre le terrorisme ».

Quant à son ami Blair, il est déjà passé

Olivier BELIN

Le numéro 17 de Convergences Révolutionnaires est paru.

Un dossier sur la santé malade du profit. Des articles : Contre le terrorisme, non à l'union sacrée. - Ou va le PCF ? - La vague des licenciements et le combat des Lu-Danone. - La démagogie sécuritaire. - La situation en Côte d'Ivoire. Pour se procurer ce numéro, 10 F. écrire à Lutte Ouvrière, pour la Fraction. Abonnement : un an 60 F, de soutien 100 F.

Leur société

L'ANNIVERSAIRE DU 17 OCTOBRE 1961

Nous reproduisons ci-dessous l'appel « 17 Octobre 1961-17 Octobre 2001 ».

- la création d'un lieu de souvenir à la mémoire des victimes. »

Lutte Ouvrière s'est associée à cet appel.

« Le 17 octobre 1961, des dizaines de milliers de travailleurs algériens et leurs familles manifestaient pacifiquement à Paris contre le couvre-feu raciste qui leur était imposé. Ils défendaient leur droit à l'égalité, leur droit à l'indépendance et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Ce jour-là et les jours qui suivirent, des centaines de manifestants furent tués par des policiers aux ordres de leurs supérieurs.

A l'occasion de ce quarantième anniversaire, nous appelons à une grande manifestation le 17 octobre 2001, à Paris et dans toute la France, pour commémorer ce tragique événement.

Nous demandons :

- la reconnaissance de ce crime contre l'humanité,

- le libre accès aux archives pouvant aider à écrire l'histoire de cette guerre coloniale et en particulier de cette journée du 17 octobre 1961,

- l'introduction et l'étude de ces événements dans le programme et les manuels scolaires,

Une manifestation aura donc lieu le 17 octobre 2001 à Paris, à 18 heures. Les organisateurs ont prévu de reprendre le trajet des manifestants du 17 octobre 1961, de l'Opéra au pont Saint-Michel, d'où nombre de corps d'Algériens furent jetés dans la Seine.

D'autre part, une exposition de photos (du fonds Elie Kagan entre autres) sur la manifestation et les massacres des 17 et 18 octobre sera organisée au Forum des Images des Halles à Paris, du mardi 9 octobre au dimanche 28 octobre, et une série de projections, de documentaires et de débats auront lieu du 13 au 21 octobre, toujours au Forum des Images à Paris.

Enfin nous rendrons compte prochainement de l'ouvrage d'Olivier Le Cour Grandmaison, de l'association « 17 octobre contre l'oubli » intitulé 17 octobre 1961 : un crime d'Etat à Paris.

Une plaque commémorative qui ne dit pas toute la vérité

A l'occasion de la commémoration du 17 octobre 1961, une plaque à la mémoire des manifestants algériens tués ce jour-là sera apposée sur le pont Saint-Michel, à Paris.

La rédaction du texte qui devrait figurer sur cette plaque a donné lieu à un débat houleux au Conseil de Paris, entre les élus de la droite et ceux de la majorité gauche plurielle. Pourtant cette polémique cache mal l'hypocrisie des partis politiques qui, du Parti Socialiste à la droite gaulliste, se sentent aujourd'hui encore solidaires de la répression et des massacres perpétrés contre les Algériens en lutte pour leur indépendance.

Une simple allusion aux « responsabilités du général de Gaulle et de ses ministres dans l'issue de la journée du 17 octobre 1961 » a provoqué l'indignation de Tiberi, suivie du départ unanime des élus de droite. Quant à la formulation proposée par la majorité socialiste, elle se refuse à chiffrer l'am-

pleur de la répression - au moins 200 morts, selon l'historien Jean-Luc Einaudi, alors que la préfecture de police de l'époque ne parla que de 2 morts et 36 blessés ! De même, elle laisse l'ambiguïté sur le fait qu'il ne s'agissait nullement d'une bavure, mais d'un massacre orchestré par les hautes sphères de l'appareil d'Etat, et en premier lieu par Maurice Papon, le préfet de Police d'alors.

Il est vrai que les dirigeants socialistes d'aujourd'hui n'ont jamais renié ceux d'alors, qui s'alignèrent sur la politique coloniale de l'impérialisme français. De Mitterrand à Guy Mollet, en passant par Mendès-France, ils menèrent et intensifièrent la guerre, laissant les mains libres à l'armée et la police pour torturer et assassiner, en Algérie comme en France, ceux qui réclamaient l'indépendance. Et les massacres du 17 octobre 1961 s'inscrivaient dans la logique de cette politique !

Usines dangereuses

L'ACCABLANTE COMPLICITÉ DES POUVOIRS PUBLICS ET DES GOUVERNANTS

Il aura fallu l'émotion considérable soulevée par les morts et les dégâts entraînés par l'explosion de Toulouse, pour que transparaisse la bienveillance des autorités publiques, chargées de la surveillance des sites dangereux, vis-à-vis des responsables de l'usine AZF. Loin d'être l'exception, c'est la règle.

Ainsi, les services de l'État, la Direction régionale de l'Industrie et de l'Environnement - la DRIRE - s'étaient contentés de notifier à la direction, lors de leur visite en mai, quelques interrogations sur la qualité de l'étude de danger réalisée par l'employeur. Malgré le classement « très dangereux » de l'usine, les services de la DRIRE ne s'étaient pas donnés la peine de visiter le stocka-

ge des centaines de tonnes de nitrate d'ammonium. Parce que la règle dans ce domaine, c'est de demander aux employeurs eux-mêmes de faire la part des risques qu'ils veulent bien reconnaître et des mesures qu'ils comptent prendre. Il faut des situations exceptionnelles pour que la DRIRE sorte de cette réserve. Cela revient à demander au criminel potentiel de déclarer lui-même ce qu'il doit faire pour éviter les risques qu'il provoque.

Les services de la DRIRE ont comme consigne officielle de ne pas compromettre la marche des entreprises. Les préfets sont là pour la leur rappeler au besoin. La DRIRE elle-même le rappelle quand elle transmet une étude de dangerosité aux organismes spécialisés. Ses services n'igno-

rent pas les mesures de protection nécessaires pour le stockage du nitrate d'ammonium, risques connus depuis les années 1920, à la suite d'une explosion en Allemagne qui avait fait des centaines de morts. Le stockage du nitrate d'ammonium répond à des règles distinctes, pour quasiment le même produit, suivant qu'il est classé comme engrais ou comme explosif potentiel. Quand il est classé potentiellement explosif, il doit répondre à des règles de confinement précises, en petite quantité. Mais c'est à l'employeur qu'on demande de choisir le classement. Or, il y a gros à parier qu'il choisira ce qui a le moindre coût pour lui.

Le classement Seveso des usines à risques n'a pas changé grand-chose pour les industriels. Bien souvent ce sont les gouvernants, par l'intermé-

diaire des préfets, qui en font supporter les conséquences aux populations elles-mêmes.

Cette complicité instituée aboutit par exemple quand une entreprise a entreposé des produits toxiques dans ses sous-sols, au risque d'empoisonner les populations alentour, à ce que la DRIRE fasse des prélèvements de sols bidon. Puis quand le scandale éclate, la préfecture fait injonction à l'entreprise de... rechercher elle-même les traces de ses enfouissements frauduleux. Bien souvent, on attend que l'employeur ait fermé l'usine pour faire enfin les carottages qui révèlent l'étendu du désastre.

Les services de l'Etat savent quelle est leur mission véritable : priorité à la protection des employeurs. Dans cet esprit, il y a quelque temps, ils se sont opposés à la transfor-

mation du statut du principal laboratoire de recherche sur les problèmes de risques industriels, l'INERIS, dans l'Oise. Toute une partie des chercheurs et certains de leurs syndicats réclamaient la fin de la tutelle du ministère de l'Industrie, pour devenir une Agence nationale chargée de la santé et de l'environnement, ce qui aurait comme conséquence de faire que tous les rapports de mission demandés par les pouvoirs publics, faits par l'INERIS sur ces problèmes seraient publics. Alors qu'aujourd'hui c'est le ministre de l'Industrie, et lui seul, qui juge s'il doit rendre ces rapports publics ou les garder secrets, même s'ils concernent des catastrophes comme le tunnel du Mont-Blanc.

Paul SOREL

Seveso, Bhopal

DES CATASTROPHES CHIMIQUES AUX CONSÉQUENCES EFFROYABLES

Ces dernières décennies, dans l'industrie chimique, deux catastrophes, celle de Seveso et celle de Bhopal, ont particulièrement démontré les dangers que de telles activités pouvaient présenter pour les travailleurs de ce secteur et pour la population environnante.

La première a donné son nom aux directives européennes qui, à partir de 1982, ont été mises en place pour la prévention de telles catastrophes.

Le 10 juillet 1976, à Seveso, une petite localité située au nord de Milan, en Italie, dans une entreprise du trust chimique suisse Hoffman-Laroche, un nuage de dioxine se dispersa sur plusieurs milliers d'hectares à l'issue d'une opération chimique malencontreuse. 15 000 personnes furent alors évacuées.

Les dioxines sont un ensemble de substances toxiques, non biodégradables, très contaminantes pour les sols et les eaux, pouvant favoriser des cancers ou des mutations. Durant la guerre froide, les dirigeants américains avaient envisagé d'utiliser comme arme

chimique la plus toxique de ces molécules.

Plus de vingt ans plus tard, les habitants de la région de Seveso présentent toujours de forts taux de dioxine qui pourraient expliquer le taux de cancers supérieur à la normale parmi eux.

La catastrophe de Bhopal, ville importante du centre de l'Inde, eut des conséquences bien plus catastrophiques encore.

Dans une usine de la multinationale américaine Union Carbide, l'explosion et la diffusion dans l'atmosphère d'un produit extrêmement toxique, l'isocyanate de méthyle, eurent des conséquences effroyables. Des fuites de ce produit destiné à la fabrication d'un pesticide avaient pourtant déjà entraîné, les années précédentes, la mort de 15 ouvriers. Mais l'Union Carbide ne s'en était pas inquiétée et n'avait rien fait. Ses responsables avaient eu le front de prétendre que l'usine était « aussi inoffensive qu'une fabrique de chocolat ».

Le 3 décembre 1984, à la suite d'une réaction chimique du produit avec de l'eau restée dans une cuve après un nettoyage, une explosion eut lieu. Elle fit plus de trois cents victimes. Mais le

nuage mortel formé du produit échappé tua des dizaines de milliers de personnes dans les heures et les jours qui suivirent, en particulier parmi les nombreuses familles d'ouvriers qui s'étaient installées dans des bidonvilles aux abords immédiats de l'usine. Quant aux centaines de milliers de blessés, de survivants, et à leurs descendants, ils en porteront encore longtemps, comme à Seveso, les séquelles.

En revanche, pour les deux grands trusts que sont Hoffman Laroche et Union Carbide, le rappel de ces catastrophes humaines n'est, au pire, qu'un mauvais souvenir dont leur prospérité, en tout cas, ne porte pas la trace.

Michel ROCCO

PSYCHOLOGIE... POLICIÈRE

Les deux grands bâtiments de douze étages de la cité du Parc se situent en face du site de Grande-Paroisse (AZF) à environ 800 mètres, au cœur du quartier du Mirail. Ces logements sont en grande majorité occupés par des familles d'origine immigrée.

Le souffle a emporté toutes les fenêtres, montants compris, et la plupart des cloisons intérieures, y compris celles séparant des appartements différents. La panique était telle que les blessés les plus graves ont dû se rendre par leurs propres moyens dans un centre hospitalier, à travers des embouteillages monstres. Des blessés légers sont restés hébétés, assis dans des couloirs jusqu'au milieu de l'après-midi.

Ce n'est que vers 19 heures, soit neuf heures après l'explosion, que les pouvoirs publics ont fait leur apparition : quatre cars de la ville de Toulouse escortés par des CRS. Sans ménagement et avec le mépris

raciste et xénophobe qui caractérise certains d'entre eux quand il s'agit de s'adresser à des immigrés, les CRS ont donné cinq minutes aux habitants pour évacuer leur appartement et monter dans les cars, en disant que l'immeuble... allait être rasé. Il paraît que place du Capitole, des cellules d'accueil psychologique ont été mises en place. Au Mirail, en guise de psychologues, c'est à des CRS que les habitants ont eu affaire.

Une personne par famille a pu monter dans les étages accompagnée par les CRS pour prendre de quoi dormir. Puis les habitants ont été conduits dans un gymnase où ils ont trouvé des lits de camp alignés.

Quatre jours après la catastrophe aucune information n'avait encore été donnée aux habitants qui reviennent dans la journée au pied de leur logement, toujours interdit d'accès par les CRS.

LA MANIFESTATION DU 25 SEPTEMBRE

A l'appel d'un collectif « Plus jamais ça », à 10 km des habitations ». Une grande partie du cortège a défilé en silence, mais du côté de ceux qui ne voulaient pas rester silencieux, le slogan le plus repris était « Total Assassin ! ». Les étudiants en nombre aussi, notamment des cités universitaires dévastées, criaient « Desmarests, viens balayer nos chambres ». Une autre manifestation est prévue samedi 29 septembre.

L'explosion à l'usine Grande-Paroisse (AZF) de Toulouse

LA NÉGLIGENCE CRIMINELLE DES PATRONS

L'usine Grande-Paroisse (AZF) qui a explosé à Toulouse a changé de nom à travers une longue histoire : ONIA quand elle était une entreprise nationale, puis APC, puis AZF, puis aujourd'hui Grande-Paroisse. Elle fait aujourd'hui partie de la branche chimie de TotalFinaElf, spécialisée dans la production d'engrais azotés et de produits dérivés de l'ammoniac et du chlore. A la périphérie de Toulouse, avec la SNPE (Société Nationale des Poudres et Explosifs) et Tolochimie, elle constitue un véritable complexe chimique en bordure des quartiers populaires du sud de la ville, ceux de Bagatelle, Papis, Mirail, Empalot. Des fenêtres des cités, on voit les tours de ces usines, les émissions régulières de fumées rouges ou blanches, et l'odeur caractéristique de l'ammoniac est bien connue des riverains.

C'est un hangar où était entreposé de l'engrais qui a explosé. Les conclusions de l'enquête ne sont pas définitives, mais le procureur de la République fait état de « négligences » dans les conditions de stockage de ces produits.

Négligence certes, mais négligence de la direction de l'entreprise !

Les ouvriers de l'usine sont bien placés pour savoir comment, depuis des années, les exigences en matière de sécurité se traduisent par une « politique de risques calculés » comme a dit le directeur en octobre 2000 lorsque sur le site plusieurs centaines d'ouvriers d'entreprises extérieures travaillaient lors de l'arrêt décennal prévu pour la vérification des installations.

« Risques calculés »...!!! Quel cynisme !

Car effectivement, ils calculent, et ce qu'ils mettent dans la balance de leurs calculs, c'est la santé et la vie des ouvriers de l'usine et des riverains au nom des « réalités économiques », c'est-à-dire des profits des actionnaires.

Ces calculs ont fait que la direction de l'usine a laissé des secteurs de l'usine sans surveillance ou sans entretien régulier, comme le hangar qui vient d'explorer. Cette politique de « risques calculés » a conduit, par exemple, les différents directeurs qui se sont succédé à réduire les effectifs d'année en année. Il y a parfois eu des réactions des travailleurs à ces réductions d'effectif, comme en novembre 1999, lorsque le directeur en place envisageait de réduire le nombre de pompiers de l'usine le week-end,



L'usine et les habitations dévastées.



LE TÉMOIGNAGE D'UNE INFIRMIÈRE

Une infirmière retraitée, qui s'est mise à la disposition de son ancien hôpital pour aider aux secours, raconte notamment comment elle a accompagné à la morgue de l'hôpital Purpan une famille

d'origine maghrébine, venue récupérer le corps d'un de ses proches, un intérimaire travaillant sur le site. « C'est la classe ouvrière, les petites gens qu'on a tués », disait-elle...

ce qui a entraîné un mouvement de grève de plusieurs jours sur l'ensemble de l'usine.

D'année en année, ces réductions d'effectif ont entraîné des incidents, des accidents et des conditions de travail particulièrement dégradées (on peut lire ci-contre la série d'articles parus dans le bulletin « Lutte Ouvrière-Grande-Paroisse (AZF) » qui donnent un aperçu de cela).

Evidemment, l'évolution de la législation en matière de pollution et de sécurité a contraint la direc-

tion à se plier à de nouvelles exigences. Cela a entraîné des coûts supplémentaires et parfois importants pour limiter les risques de pollution de l'air ou de l'eau, ou respecter de nouvelles consignes de sécurité. Mais comme toujours, les patrons savent tirer parti de toutes les faiblesses des règles qu'on essaie de leur imposer. L'explosion de ce hangar de stockage en est un exemple dramatique. Il en va pour les règles régissant la sécurité du travail comme pour celles régissant la fiscalité :

les patrons se « débrouillent » et ont une armée de spécialistes pour faire avec et passer chaque fois que possible au travers.

Ils « calculent » toujours, font le minimum, truquent les chiffres. Ainsi, il n'était pas rare que la direction fasse pression sur les ouvriers accidentés pour que l'accident ne soit pas déclaré avec arrêt de travail, pour ne pas nuire au « taux de fréquence » des accidents, qui sert de base à des pénalités de la CRAM.

Aujourd'hui, des dizaines d'ouvriers, des centaines de riverains l'ont payé de leur vie, ou de leur santé, ou de leurs conditions de logement et d'existence.

Et maintenant, après avoir enterré leurs camarades, pansé leurs plaies, ou parfois commencé le déblaiement des ruines, pour ceux qui restent et qui ont passé parfois des dizaines d'années à se faire exploiter, c'est l'incertitude quant à l'avenir : l'usine va-t-elle redémarrer, l'emploi sera-t-il maintenu, dans quelles conditions, devra-t-on s'expatrier, qui va payer les dégâts ?

Vraiment, il y a plus dangereux que l'ammoniac : c'est le capitalisme, qui permet à des irresponsables criminels de diriger ou de posséder des entreprises.

LE TÉMOIGNAGE D'UN ENSEIGNANT

Beaucoup d'écoles des quartiers populaires ont subi le souffle de l'explosion. Voici ce que rapporte un instituteur :

« Le collège Stendhal est situé dans le quartier populaire de La Faourette (proche du Mirail). Comme dans beaucoup d'endroits, nous avons d'abord cru à une explosion locale. La violence de l'onde de traîne fut considérable, en particulier sur les ailes sud du bâtiment. Ce fut immédiatement la panique. Certains enseignants ont été littéralement piétinés par les élèves affolés. Très

rapidement tout le monde s'est retrouvé dans la cour. Certaines personnes coupées par des éclats de verre saignaient. Pour ajouter à la désolation, une pluie chargée d'un produit noir s'abattit sur tout le quartier, accompagnée d'odeur de soufre et d'ammoniac. Il était très difficile de gérer la situation. Ceux qui n'étaient pas trop choqués ou blessés faisaient face au plus pressé : emmener les blessés vers l'hôpital ; empêcher certains élèves de retourner dans le bâtiment pour chercher qui un frère, qui une sœur ; faire face à l'arri-

vée très rapide de parents affolés, retourner dans les étages pour vérifier qu'aucun blessé ne s'y trouvait...

Tout le quartier était sous le choc. Les immeubles d'habitation tout proches avaient été également soufflés.

C'est l'odeur d'ammoniac qui permit à certains d'entre nous de comprendre d'où venait l'explosion. Nous ne disposions d'aucun masque, d'aucun lieu susceptible de permettre un confinement. Des milliers de gens dans le quartier étaient dans le même cas, et bien

plus à l'échelle de la ville, mais cela nous ne le savions pas encore. Le SAMU ne répondait pas. Pas de pompier. Pas de police. Et ce, plusieurs heures après l'explosion. Les embouteillages étaient considérables. La fuite impossible, en cas de gaz toxiques.

Lundi matin, certaines personnes très choquées n'arrivaient toujours pas à franchir le seuil de l'établissement. Les dégâts sont tels que le collège ne rouvrira pas cette année. Une expertise sur la structure béton du bâtiment doit déterminer s'il sera rasé ou non. »

Correspondant LO

Extraits du bulletin « Lutte Ouvrière Grande-Paroisse (AZF) » édité par des travailleurs de l'usine



L'usine, il y a quelques années, avant l'accident.

ON VIT UNE EPOQUE MODERNE (30 juin 1997)

A la Dissolution de l'Urée, l'espèce d'engin à godets utilisé pour ramasser l'urée en grains n'a presque plus de frein. Et il arrive que le seul moyen qui l'arrête avec une certaine efficacité, ce soit lorsqu'il tape dans les murs du silo.

On se demande dans quel paquet de Bonux les grands pontes, qui font ce type d'économies de bouts de chandelle, ont trouvé leur permis de conduire... une usine.

ENCORE UN COUP DE CHANCE (3 novembre 1997)

Samedi au NR (atelier de production d'ammoniac) : fuite de vapeur, à 140 bars, sur les obturateurs. Dimanche : fuite d'hydrogène par la bride d'un capteur thermique qui s'enflamme, un passage de câbles électriques prend feu. La série noire continue.

Il paraît que le patron se fait du souci pour sa place, vu tous les problèmes que subit son joujou depuis des mois. Il est peut-être mal, mais c'est encore nous qui sommes aux premières loges.

Pour Ariane 5, ils ont mis 17 mois pour vérifier que tout était nickel. Nous, on n'est pas pressés,

qu'ils prennent le temps qu'il faut, pour ne pas prendre le risque de nous faire sauter !

RAS LE BOL ! (14 décembre 1998)

A ACD ou aux Nitrates, il ne se passe pas un week-end sans qu'il y ait de la casse. La maintenance n'arrête pas d'intervenir. Que ce soit sur des cribles, des pompes ou des tapis aux Nitrates. Que ce soit sur des vis ou des moteurs à l'ACD. En fait, les patrons de Grande-Paroisse ne parlent que de compétitivité tout en se refusant à investir réellement en moyens matériels, en entretien et en effectifs. Tant que ça tient vaillle que vaillle, ils tirent sur la ficelle en l'usant jusqu'à la corde.

Mais le résultat, ce sont pour nous des manoeuvres en plus, des heures impossibles pour l'entretien, des conditions de travail dégradées (pour nous et ceux de CTRA ou Ponticelli), et des risques liés à l'insécurité des installations.

UN DE PLUS (06 avril 1999)

Sur le chantier de la Mélamine, un ouvrier de Cégélec est passé à travers un faux plancher du local électrique. Il a eu de la chance, il n'a pas été électrocuté, mais il s'est blessé à la jambe.

On nous parlera peut-être de

fatalité, ou on nous dira que le risque zéro n'existe pas, etc. Plutôt que de demander à des tas d'ingénieurs d'user leur matière grise sur l'art et la manière de réduire les coûts de production pour le patron, on ferait mieux de leur demander de plancher sur les innombrables problèmes d'insécurité qui nous guettent aux quatre coins de l'usine. Ras le bol de compter sur la chance : on veut gagner notre vie sans risquer de la perdre. Il n'y a aucune fatalité, c'est le patron qui est responsable.

RTT SELON GP : LES 2X12 (06 juin 1999)

Cet été, pour couvrir les absences certains postés ont dû travailler 12h de rang. Cela s'est produit plusieurs fois à l'Ammoniac et une fois à ACD. Il est même arrivé à l'ammoniac qu'entre deux factions de 12h, il n'y ait qu'un repos de 8h. C'est ce qu'on appelle le progrès. Et à part ça, il n'y a aucun problème d'effectif à Grande-Paroisse ? Mais c'est notre peau qu'ils veulent !

DE MAL EN PIRE (20 septembre 1999)

Dans les ateliers l'heure est à l'austérité : il n'y a plus d'argent, ni pour l'entretien ni pour les réparations. On doit bricoler avec des bouts

de ficelle. Ce n'est pas encore pour demain qu'aux Nitrates comme à ACD, on n'aura plus l'impression de travailler dans une usine désaffectée.

LES COUPABLES HYPOCRITES (19 mars 2001)

En une semaine, un accident et quatre passages à l'infirmerie. Et la seule chose qu'on trouve à nous dire c'est : « Il faut se reprendre ». Eh bien, pour nous, ceux qui doivent se reprendre ce ne sont pas les ouvriers. Ce sont les patrons qui ne parlent que de réductions d'effectifs, de réduction des frais de production, de rentabilité, de profits à tout prix, et... qui ne sont jamais victimes d'accidents du travail.

Ce sont eux les responsables et les coupables.

PAS PRIORITAIRE (13 juin 2000)

Une partie de l'atelier des Nitrates est rongée jusqu'à l'os et, malgré les incidents divers et répétés, rien ne semble prévu. Peut-être verra-t-on un examen des structures des bâtiments concernés ? Et puis, on fera peut-être une commission d'études, qui soumettra ses travaux à un cabinet d'experts qui rendra compte de ses réflexions

au patron, s'il a le temps d'écouter, etc.

Il n'y a pas que le nitrate qui ronge. Il y a aussi la rapacité de ces patrons qui n'ont d'yeux que pour la courbe de leurs profits, et tant pis si on fait travailler les ouvriers dans des conditions lamentables, dans des locaux délabrés et insalubres. Investir là-dedans, ça ne rapporte rien.

GP : DANGER ! (17 septembre 2001 : TROIS JOURS AVANT L'EXPLOSION)

Dernièrement à l'ACD, il y a eu 11 passages à l'infirmerie sur deux quarts consécutifs : pratiquement tout le monde y est passé. Cela faisait suite à des émissions de poussières chlorées. Tellement qu'à l'intérieur de la salle de contrôle il fallait garder les masques. Alors, à l'extérieur ! Bilan, des yeux de « mixomatosés », pas dormir de la nuit, et la peur au ventre de remettre ça le lendemain.

Tout cela, parce qu'on répare au dernier moment, ou quand on ne peut faire autrement, ou quand il y a l'argent pour ça. Ils méprisent nos conditions de vie et notre santé. Eh bien, si ça se renouvelle, qu'ils ne s'étonnent pas si on baisse les manivelles.

TOTALFINAELF JETTE TROIS SOUS AUX VICTIMES

Le PDG de TotalFinaElf a annoncé qu'il allait verser 10 millions de francs à un fonds d'urgence pour les victimes de l'explosion de l'usine AZF Grande-Paroisse de Toulouse. Une honte ! Alors que TotalFinaElf est directement responsable de l'explosion de son usine de Toulouse, qui a fait 29 morts, des centaines de blessés et des dégâts matériels que la préfecture de Haute-Garonne évalue de 6 à 8 milliards de francs, c'est moins qu'une aumône que les dirigeants de cette entreprise, la plus riche du pays, ont osé débloquent.

Il y a quelques mois seulement, les comptes de TotalFinaElf faisaient les titres des journaux, car cette

entreprise a réalisé l'an dernier « les plus gros profits jamais réalisés par une entreprise française » : près de 50 milliards de francs de bénéfices (49,85 milliards exactement) pour la seule année 2000, bénéfices en hausse de 127 % par rapport à l'année précédente. C'était d'autant plus remarquable que c'était aussi l'année de la catastrophe de l'Erika, dont TotalFinaElf porte aussi la responsabilité, mais dont il est bien loin d'avoir payé les dégâts. Et cette année, les profits de l'entreprise, pour le premier semestre de l'année 2001, sont en hausse de 27 % sur ceux de l'an dernier ! Quant au PDG du groupe, il gagne plus d'un million de francs par mois, (13,1 mil-

lions par an sans compter les stock-options) mais il estime que 10 millions sont bien suffisants pour les milliers de victimes !

TotalFinaElf, riche à milliards économise de façon criminelle sur la sécurité. Non seulement des accidents mortels ont eu lieu à plusieurs reprises dans ses usines chimiques – deux morts en 1989 dans l'explosion d'une unité de fabrication d'ammoniac dans l'usine Grande-Paroisse du Grand-Quevilly, un mort en 1992 à Elf Atochem de Jarrie en Isère – mais TotalFinaElf a continué à se moquer de la sécurité, y compris dans ses usines chimiques au point de réduire encore et toujours le personnel et de laisser

les 300 tonnes de nitrates invendables stockées des années dans un hangar vétuste et inapproprié. Le procureur chargé du dossier a d'ores et déjà affirmé que « le risque d'explosion n'était pas pris en considération de façon majeure au niveau de la sécurité du site » par les responsables de l'usine.

Mettre en jeu la vie des travailleurs et des populations qui vivent à proximité des usines, prendre le risque d'explosions majeures, rejeter en permanence des quantités impressionnantes de déchets industriels dans les fleuves et dans l'atmosphère, voilà comment ces gros industriels réalisent leurs gigantesques profits !

Mais quand il s'agit de payer pour réparer au moins les dégâts matériels – les autres ne sont pas réparables – ces rapaces ne veulent même pas prendre sur leurs bénéfices. Un dixième des bénéfices du groupe suffirait à rembourser les 6 milliards de dégâts. C'est urgent en particulier pour tous les habitants dont les logements ont été ravagés. Mais non, c'est encore trop. Les patrons du groupe vont encore se débrouiller, avec la complicité des pouvoirs publics, pour ne pas payer eux-mêmes la facture. Le comble du cynisme étant de verser ces 10 millions, qui sont comme une insulte jetée à la figure de toutes les victimes.

Métro de Marseille

INQUIÉTUDE CHEZ LES GARDIENS

Tout avait commencé par un banal incident. Un conducteur de métro, qu'un jeune incommodait avec une lampe laser, l'avait signalé à son poste de commandement, qui ordonna au gardien d'intervenir sur le quai.

Le gardien, tout seul, a bien essayé d'intervenir, mais cela lui valut

d'être lardé de coups de cutter.

Cette attaque a mis le feu aux poudres parmi les gardiens du métro. Ils se sont mis en grève le vendredi 21 septembre, car ils étaient en fait déjà inquiets : en effet la société qui les emploie, en accord semble-t-il avec la Régie, veut réduire ses effec-

tifs et une partie de ses 109 employés risquent de se retrouver au chômage.

Lors de cette grève, la direction de l'entreprise n'a pas jugé bon d'entendre les revendications des gardiens qui, eux, demandent à être plus nombreux.

Au cours des conflits précédents,

la société de gardiennage avait été contrainte de verser une prime de Noël de 700 F, qui devait, cette année, être augmentée de 50%. Elle devait aussi augmenter le nombre de gardiens dans certaines stations.

Les gardiens sont en fait seuls dans la plupart des stations. Ils y servent d'homme-orchestre. Ils aident les usagers à manipuler les machines qui vendent les billets, ils ouvrent le portillon pour les poussettes d'enfants, ils interviennent en cas d'accidents dans la station et les escaliers mécaniques, etc. Ils ont pour se reposer un petit cagibi, sans lumière, dont le nettoyage n'est pas assuré par le nettoyage du métro.

La RTM (Régie des Transports de Marseille) tire les prix au maximum, et exige toujours plus. Maintenant, en cas de problème, le conducteur de la rame de métro ne doit pas bouger et c'est le gardien, presque toujours seul, qui doit intervenir.

En quatre ans, les gardiens ont travaillé pour le compte d'une nouvelle société pratiquement chaque

année, perdant au passage une partie de ce qu'ils avaient obtenu.

Les gardiens ne savent pas encore quel sera leur avenir. La RTM aurait toujours dans ses cartons un projet qui consisterait à remplacer les gardiens par des caméras de surveillance. Compte-t-elle, en dédommagement, offrir aux intéressés la cassette de leur agression, avec une dédicace de la direction de la RTM?

Depuis l'ouverture temporaire du métro jusqu'à 0 h 30 le vendredi, samedi, dimanche (car les autres jours, le métro ne circule toujours que jusqu'à 21 heures), les gardiens travaillent quelquefois 48 heures par semaine. Il n'y a eu aucune embauche, si ce n'est quelques CDD. Ainsi la moindre absence est insupportable et la RTM s'emploie à stigmatiser ces carences.

Pourtant, pour que les stations soient sûres, la solution est simple : que la RTM embauche directement en nombre suffisant les gardiens qui le désirent, et qu'elle mette du personnel dans les stations de métro!

La Poste (Beauvais)

LE PERSONNEL SE FÂCHE, LA DIRECTION RECOULE

Au Centre de Distribution du Courrier (CDIS) de Beauvais, le mécontentement s'accumule face au sous-effectif chronique. A l'occasion de la mise en place des 35 heures au printemps dernier, la direction a abaissé l'effectif réglementaire du centre à 80 facteurs. Et à la mi-septembre, à cause de plusieurs départs non remplacés, nous n'étions en fait que 74 facteurs permanents!

Dans ces conditions, il suffit que quelqu'un soit malade ou en congé maternité pour que des tournées soient à découvert. Elle sont alors assurées par des jeunes en contrat à durée déterminée (CDD). Il arrive aussi que la direction rappelle des facteurs en «repos de cycle» (les RTT de La Poste) ou demande à d'autres de faire deux tournées dans la même journée! Malgré cela, certains quartiers se retrouvent sans tournée: il y en a eu deux le lundi 10 septembre, trois le lendemain. Près de 1 500 foyers de Beauvais ont été ainsi privés temporairement de courrier, et un quartier n'a pas eu de paquets pendant une semaine. Une habitante a même dû se déplacer au Centre de tri pour aller chercher son courrier.

Les différents syndicats ont dénoncé la situation auprès du personnel, et aussi dans la presse locale. Cela a fait réagir le directeur départemental de La Poste, qui est venu au Centre samedi 22 septembre, dès 7 heures du matin.

A l'appel des militants CGT et

CFDT, la quasi-totalité des 60 salariés du CDIS présents ce jour-là ont profité de l'occasion pour se rassembler autour de lui et exprimer leur mécontentement.

Devant tout le monde, le directeur a dû reconnaître que les tournées étaient trop chargées, et que le volant de remplacement était insuffisant. Il a même avoué qu'il n'est pas normal que, depuis le passage aux 35 heures, une partie des facteurs fassent des semaines de 43, 44, voire 45 heures.

Sur le problème le plus urgent, celui des effectifs, il a tenté de nous lanterner en proposant une réunion quelques jours plus tard. Mais le personnel a refusé et il a fait marche arrière. Il a donc pris des engagements immédiats: la «Cdisation» de quatre CDD avant février 2002, (transformation de CDD en CDI), la réembauche dès le lundi 24 septembre de deux de ces jeunes, dont le contrat se terminait le samedi 22 et qui se seraient retrouvés sans travail, et le comblement par voie de mutation des autres postes manquants.

Ce petit recul a été ressenti par tout le monde comme une victoire. Il nous reste à veiller à ce qu'il rentre dans les faits, et à penser aux autres questions qui, du coup, ont surgi, elles aussi, de la discussion: l'avenir des emplois-jeunes qui travaillent avec nous, l'augmentation régulière de la charge de travail, et le manque de personnel chez nos collègues de la manutention.

Amiante



LA COUR DES COMPTES DÉCOUVRE LA COMPLICITÉ DE L'ÉTAT

Après bien d'autres organismes et associations qui dénoncent depuis des années l'incurie des pouvoirs publics par rapport à l'amiante, voilà maintenant que la Cour des comptes elle-même confirme l'attitude scandaleuse de l'Etat dans cette affaire.

L'auteur du rapport rappelle que les risques liés à l'amiante sont connus de longue date, mais que «le minerai a pourtant été utilisé de manière croissante après 1945, et jusqu'en 1973, sans qu'une politique globale de prévention des risques liés à son utilisation ait été mise en place, ni même envisagée». Il précise aussi que la politique «d'utilisation contrôlée», mise en place à partir de 1973, n'a pas servi à «minimiser autant qu'ils pouvaient l'être les risques encourus par les travailleurs et la population».

En effet, pendant des dizaines d'années, les gouvernements successifs, de gauche

comme de droite, ont avant tout cherché à minimiser les risques afin de permettre à quelques grandes sociétés de continuer à fabriquer et à vendre leur poison.

Il a fallu attendre 1997 pour que l'utilisation de l'amiante soit complètement interdite. Entre-temps, des centaines de milliers de personnes ont été empoisonnées. On évalue à près de 100 000 le nombre de décès que cette politique va entraîner dans les vingt prochaines années.

Et maintenant que le scandale est sur la place publique, que le nombre de malades ne cesse de croître, l'Etat fait encore traîner les choses en longueur pour la prise en charge et l'indemnisation des victimes. La Cour des comptes évoque ainsi la «mise en oeuvre relativement difficile» du dispositif de ces-

sation anticipée d'activité pour les salariés exposés. Le mot est faible, quand on voit comment le gouvernement vole au secours de nombre d'entreprises, responsables d'empoisonnement, en cherchant à limiter leurs responsabilités, en réduisant les périodes considérées comme «périodes d'exposition» à l'amiante, qui servent de référence pour ouvrir des droits à la cessation anticipée d'activité. La Cour des comptes découvre que, dans cette affaire, les institutions censées prévenir les risques de contamination se sont révélées n'être que «des instruments permettant aux industriels de promouvoir leur politique».

Cela n'a rien d'étonnant, quand on sait à quel point les pouvoirs publics sont liés au monde de l'industrie et de la finance, dont ils défendent à tout prix les intérêts.

Paul BARRAL

Les 35 heures dans les hôpitaux publics NON À LA FLEXIBILITÉ, IL FAUT EMBAUCHER!

Le 27 septembre, un deuxième jeudi de grève et de manifestations était organisé par les syndicats du secteur hospitalier. Ils n'ont pas appelé à une manifestation nationale, à la grande déception de certains travailleurs de ce secteur qui attendaient cela. En effet, quelle que soit la ville et la région où l'on travaille, le gouvernement mène la même politique contre nous, avec son protocole Guigou.

Le jeudi précédent, 20 septembre, il y a eu des manifestations régionales. A Paris, il y avait entre 4 000 et 5 000 manifestants qui, la plupart, ont jugé la manifestation assez réussie, compte tenu de la difficulté à se dégager de services en sous-effectif chronique. Les grands hôpitaux étaient représentés chacun par une centaine de travailleurs de toutes catégories. A l'hôpital Saint-Louis, ils étaient partis à 250 de l'hôpital. On ne voyait pas spécialement de médecins. Dans les services, de nombreux collègues se sont déclarés grévistes tout en restant travailler, souvent par assignation. Toutefois, peu de collègues en repos ce jour-là nous ont rejoints à la manifestation, comme cela se fait dans les mouvements plus profonds.

Pendant la semaine qui a suivi, des assemblées générales ont rassemblé au moins autant de monde qu'avant le 20. L'ambiance était moins aux questions et plus à la protestation. Les présents exprimaient le besoin d'une mobilisation d'ensemble, même s'ils ne pensent guère

pouvoir faire reculer Guigou.

En Ile-de-France, la journée du 27 paraissait mieux préparée que celle du 20. A l'hôpital Beaujon, à Clichy, par exemple, les syndicats ont fait des tours dans les services, ont adressé des lettres aux chirurgiens pour leur demander de réduire l'activité. L'unité syndicale (CGT, FO, Sud, CFTC, UNSA-Santé, CMH, CHG) encourageait à participer au 27. Néanmoins, on a vu des syndicalistes CFDT militer contre cette journée, justifier le protocole Guigou ligne à ligne, ébranlant ainsi certains travailleurs.

Même les syndicats opposés au protocole Guigou ne fixent à la journée du 27 que des objectifs très limités. Ils réclament la réouverture des négociations nationales pour discuter d'emplois supplémentaires et du texte Guigou. Ils s'attachent à ce texte, voulant gommer l'annualisation, réaffirmer les statuts actuels et l'ordonnance de 1982, bafouée dans les faits depuis longtemps. Pourtant, la preuve est faite qu'aucun texte de papier n'est une garantie.

La mise en place des 35 heures pose de façon aiguë le problème du manque d'effectifs, faute de crédits, et de la flexibilité qui en découle. Comme nous l'avions déjà crié dans les manifestations de rue d'il y a deux ans, il faut de l'embauche dans les hôpitaux. Nous avons aujourd'hui une raison supplémentaire d'exiger des embauches massives et immédiates et de refuser la flexibilité.

C'est cette lutte qui est à mener, quels que soient les calendriers de signatures du ministère et des syndicats.

Correspondant LO



La manifestation à Paris.

La journée du 20 dans les hôpitaux limousins

Dans la région limousine, des manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes, notamment en Corrèze, à Ussel, Brive et Tulle, avec des taux de grévistes importants.

En Haute-Vienne, à Limoges, ce sont près d'un millier d'hospitaliers de toutes catégories qui ont manifesté le 20 septembre, chiffre pas atteint depuis longtemps.

Étaient présents des collègues du CHU, de l'hôpital Esquirol, mais aussi des hôpitaux ruraux (Saint-Yrieix, Saint-Léonard...) et des maisons de retraite.

Le cortège de l'hôpital Esquirol (200 à 250 personnes) scandait : « Guigou, ta copie ne va pas, on ne la signera pas », slogan repris par la totalité de la manif en fin de parcours.

Une délégation intersyndicale a été reçue à l'Agence Régionale des Hôpitaux (ARH). Comme l'entretien durait un peu trop au goût des hospitaliers et qu'ils avaient envie de montrer leur mécontentement, les locaux de l'ARH ont été

envahis par 150 à 200 manifestants qui sont repartis au bout d'un quart d'heure en chantant : « Ce n'est qu'un au revoir, messieurs, oui nous nous reverrons, messieurs ».

Sur le CHU, le pourcentage de grévistes a dépassé les 50%. Sur Esquirol un peu plus de 45% : avec 368 grévistes, les chiffres des dernières grèves ont doublé.

Pour le 27 septembre, la CGT et FO appelaient à une autre journée

avec manifestation sur Limoges. Quelques collègues d'Esquirol, dans la manif du 20, ont exprimé leur envie d'une grande manifestation des hospitaliers à Paris. Les mêmes regrettent que les fédérations syndicales ne l'aient pas organisée, sans que la majorité semble pour l'instant vouloir aller contre ce que proposent les syndicats.

Correspondant LO

La manifestation à Orléans

À Orléans près de 500 hospitaliers ont manifesté jeudi 20 septembre, à l'appel des syndicats CGT, CFDT, FO et Sud.

À l'hôpital d'Orléans, la mise en place des 35 heures nécessiterait, selon la CGT, la création de 500 postes. Il y a actuellement plus de 200 postes vacants à l'hôpital : 100 postes de soignants et 100 postes d'admi-

nistratifs et ouvriers, qui ne sont pas pourvus, faute de recrutement, bien sûr, pas faute de candidats.

Les 180 postes qui seraient officiellement créés pour le passage aux 35 heures ne couvriraient donc même pas les sous-effectifs actuels. Alors, avec le passage aux 35 heures, la direction va tenter d'aggraver une situation déjà insupportable !

Groupe Malakoff (Saint-Quentin-en-Yvelines)

POUR LES 35 HEURES, RIEN N'EST RÉGLÉ

Au Groupe Malakoff, caisse de retraite dont le siège social est à Saint-Quentin-en-Yvelines (environ 1 800 salariés répartis sur la France entière), les 35 heures n'étaient toujours pas appliquées car la direction a fait volontairement traîner des négociations qui ont commencé après l'accord de branche retraite complémentaire en octobre 2000. Le dernier projet était proposé en juillet 2001, alors que les 35 heures auraient dû nous être appliquées depuis janvier 2000.

Mais, intéressée par les millions de francs versés par l'Etat (évalués à environ 30 millions sur cinq ans), la direction voulait que les syndicats signent en juillet un accord au rabais, signature refusée par la majorité d'entre eux.

Donc, pour arriver à ses fins, elle a organisé le 18 septembre un référendum auprès du personnel. Tous les syndicats, sauf la CGC et la CFTC, appelaient à voter non. Le résultat a pourtant été de 72% de oui.

Ce pourcentage est lié, en

partie, aux méthodes employées par la direction. Elle a fait durer les négociations, laissant le personnel en attente d'éventuels congés supplémentaires, d'autant que, depuis janvier 2000, les employés les plus anciens - qui sont la majorité - n'ont eu que deux jours de congés supplémentaires liés aux 35 heures (compensation due à la non-application de la loi Aubry).

Et surtout, le référendum était organisé tous collègues réunis, employés et encadrement confondus dans les urnes, alors que les conditions de l'ac-

cord sont bien différentes selon les catégories (17 jours pour les cadres et 10 jours seulement pour les employés) ! Avec cela, elle s'assurait un plébiscite, surtout à Saint-Quentin-en-Yvelines où sont la plupart des cadres et informaticiens.

La direction n'a pas hésité à faire des manœuvres pour assurer la promotion des syndicats qui étaient favorables à l'accord.

Malgré tout, il y a quand même deux établissements régionaux où le non a été majoritaire.

Désormais, on attend les conditions d'application, qui risquent de ne pas satisfaire tout le monde, car le personnel n'a pas dit son dernier mot. A Saint-Quentin-en-Yvelines, nous avons été un certain nombre à noter que le scrutin avait lieu précisément le jour de la grève des salariés de l'ANPE sur l'application des 35 heures.

Et l'arrogance habituelle de la direction donnera sans doute des raisons d'être en colère.

Correspondant LO

SNCF - Saint-Pierre-des-Corps
(près de Tours)

LA MORT AU TRIAGE N'EST PAS UNE FATALITÉ!

Un jeune, embauché cette année, a été tué dimanche 16 septembre à 11 h 15 au triage SNCF de Saint-Pierre-des-Corps. Il a été heurté par une locomotive servant à la manœuvre des wagons, alors qu'il traversait les voies.

L'enquête menée par les délégués du CHS/CT est difficile car l'accident s'est produit sans témoin direct, le conducteur n'ayant pas vu ce qui se passait sous le nez de son engin. C'est la stupeur parmi les cheminots de toute fonction qui travaillent sur le triage et au-delà, cela fait 25 ans qu'il n'y avait pas eu d'accident mortel sur le site. Le dernier remonte à 1976 et le camarade tué alors avait été pris entre les tampons de deux wagons lors d'une opération d'accrochage.

Le métier d'enrayeur ou de caleur, qui consiste à caler les wagons avec un sabot d'enrayage que l'on place sur le rail devant le wagon est très dangereux mais, dans le cas présent, c'est la circulation dans les emprises ferroviaires qui a coûté la vie à notre jeune collègue. Et, chaque année, des cheminots de l'exploitation (gare, triage, mouvement des trains) ou de l'équipement (travailleurs de la voie) perdent la vie dans ce type de circonstances, et tous ne sont pas jeunes et inexpérimentés.

Contrairement au directeur régional de la SNCF de Tours, nous ne pensons pas que «*la vigilance et la mobilisation de chacun*» seront suffisantes pour «*éviter qu'un tel drame se renouvelle*», même si elles sont nécessaires.

Il y aurait lieu de s'interroger, par exemple, sur l'utilisation pour la manœuvre des wagons de locomotives de ligne telles les BB 63000 comme celle qui a provoqué l'accident. En effet, la position de la cabine de conduite ne permet pas une bonne visibilité, ce qui explique que le conducteur n'ait pas vu le jeune heurté par cette loco. Dans le passé, la SNCF avait des locomotives spécifiques à la manœuvre avec une cabine de conduite placée au centre de l'engin qui permettait une meilleure visibilité tous azimuts. Aujourd'hui, on use jusqu'à la corde un vieux matériel de ligne!

Evidemment, l'utilisation de matériel adapté ne supprimerait pas totalement le risque. Ce jeune se trouvait dans le triage parce qu'il y exerçait un métier d'un autre âge, le calage des wagons à la main! Il serait grand temps que l'on automatise ce genre de travail. L'installation de système automatique de freinage des wagons dit de «*tir au but*» qui existe sur certains triages, et l'attelage automatique éviteraient l'intervention humaine sur les matériels en mouvement, c'est-à-dire aux moments les plus dangereux. L'attelage automatique existe pour le matériel voyageurs, pourquoi n'est-il pas généralisé aux wagons? On

nous dit, cela coûterait trop cher car il faudrait réaliser cette modification d'attelage sur tous les wagons, dans toute l'Europe en même temps. Ceux qui profitent du service public pour transporter leurs marchandises ne voudraient pas payer l'addition? Autant de (mauvaises) raisons qui ont fait que ce vaste projet est sans cesse repoussé.

On parle beaucoup de la nécessité de mettre les camions sur le rail et de doubler le trafic fret ferroviaire, ce qui serait effectivement une question de bon sens. Mais qu'attend-t-on pour décider de la modernisation complète du système ferroviaire de transport de fret? Quant à la Commission européenne, si soucieuse d'ouvrir à la concurrence le fret ferroviaire, elle est beaucoup plus discrète quand il s'agit d'améliorer la sécurité des ouvriers du rail!

Nombreux sont les cheminots qui considèrent qu'il n'y a donc pas de fatalité dans ce type d'accidents. Les moyens de les prévenir existent, mais pour les mettre en oeuvre il faut faire les choix financiers nécessaires. Cette volonté, ni le gouvernement ni la Commission européenne ne l'ont.

Correspondant LO

Notre camarade Suzanne LANDRIU

Notre camarade Suzanne s'est éteinte cet été, le 16 juillet, à l'âge de 80 ans. Ouvrière dans l'industrie où elle a toujours défendu les intérêts des travailleurs, Suzanne nous avait rejoints il y a une quinzaine d'années. Son âge et la maladie ne l'ont jamais empêchée de défendre la classe ouvrière, d'appartenir à ses combats, de militer pour un monde meilleur.

Elle fut candidate Lutte Ouvrière au Mans lors des élections législatives de 1997 puis, plus récemment, lors des élections municipales de 2001.

Nous lui rendons hommage et nous partageons la peine de sa famille.

Transport aérien mondial

CENT MILLE LICENCIEMENTS ANNONCÉS

Le 11 septembre, quatre avions, détournés par des terroristes, s'abattaient aux Etats-Unis. Dans la semaine qui suivait, ce sont 100 000 travailleurs, pris en otages par leurs employeurs, les compagnies aériennes, dont les emplois se crashaient tandis que l'Etat américain annonçait le déblocage de 18 milliards de dollars de subventions pour ces mêmes compagnies.

Même s'ils ont eu pour effet immédiat de geler l'ensemble du trafic aérien de ce pays, puis par contrecoup de dissuader certains voyageurs d'emprunter ce mode de transport, les attentats de New York et Washington ne pouvaient pas, en quelques jours, faire subitement piquer du nez à la trésorerie des compagnies américaines. Les problèmes de certaines d'entre elles viennent de plus loin: ils tiennent à la concurrence acharnée que se livrent les capitalistes du secteur pour se tailler la part du lion dans un espace aérien américain qui concentre plus de la moitié de tout le trafic mondial, et surtout de sa clientèle la plus riche.

En fait, toutes les compagnies, y compris celles qui ont une santé financière florissante - telle l'une des premières au monde, Delta - ont sauté sur l'occasion fournie par les attentats pour «*dégraisser*» et se remplir les poches. Et elles ne sont pas les seules. Boeing, premier constructeur d'avions du monde, a, lui, supprimé d'un seul coup 30% de ses effectifs (30 000 travailleurs!) sous prétexte qu'au lieu de 528 avions prévus, il n'en livrerait que 500 cette année!

De l'autre côté de l'Atlantique, les grands du

transport aérien européen ont fait leur le slogan «*Nous sommes tous américains*», en emboîtant le pas à leurs rivaux d'outre-Atlantique. Précisément parce qu'ils sont rivaux et qu'il ne s'agissait pas de les laisser, seuls, profiter de la situation. La plus grande compagnie d'Europe, British Airways, a aussitôt licencié des milliers de salariés, comme elle le fait à intervalles réguliers pour doper sa rentabilité. Lufthansa a agi de même, Swissair aussi et de nombreuses autres dans leur sillage. Air France ne parle pas de licenciements, mais de «*gel des embauches*», ce qui revient finalement au même, son PDG ne se donnant même pas la peine d'arguer de prétendues difficultés: il aurait pris là une «*mesure de précaution*»...

Les Etats européens n'ont, eux non plus, pas voulu être en reste sur leur homologue américain. Mais ils l'ont imité de façon hypocrite, en se retranchant derrière l'Union européenne pour annoncer des mesures d'aides aux compagnies, puis en prétendant que cela n'avait rien à voir avec des subventions.

Pour le moment, il n'est donc officiellement question pour les Etats de ce côté-ci de l'Atlantique «*que*» de prendre à leur charge la hausse des primes d'assurance aérienne, notamment des risques de guerre.

Celles-ci ayant, dit-on, plus que décuplé, ce sont les géants de l'assurance que l'on va subventionner au travers des compagnies aériennes. Bien sûr, ces «*aides*», les Etats en présenteront la note aux contribuables, comme pour celles dont on ne court pas grand risque à parier qu'elles vont suivre. La seule incertitude concerne les «*bonnes raisons*» dont les gouvernements les habilleront.

P.L.

Air France

« GEL DES EMBAUCHES » ET DEMANDES DE SUBVENTIONS

L'annonce du « gel des embauches » par le PDG d'Air France, Spinetta, n'a pas été une surprise. Air France fait comme toutes les grandes compagnies aériennes : elle profite du climat créé par les attentats de New York. Et, comme d'autres en Amérique ou en Europe, elle le fait sans vergogne.

Début septembre, donc avant les attentats, la direction d'Air France avait annoncé un « plan d'économies » de cinq milliards de francs. Un de plus. En effet, cela fait des années qu'Air France

accumule les « plans » sur le dos de ses salariés, et les dividendes qu'elle en retire, notamment par le blocage des salaires et le non-remplacement des départs en retraite.

La compagnie externalise aussi de plus en plus d'opérations et services. Cela lui permet d'en diminuer le coût, à charge pour certains de travestir la réalité, tel Gayssot qui, au débat sur les transports à la Fête de l'Humanité, avait des trémolos dans la voix en présentant comme « une chance », sinon comme une oeuvre de bienfaisance, l'accord de sous-traitance qu'il venait de signer avec Air Vietnam !

Le prétexte américain...

Sur la lancée de son « plan d'économies », dès le surlende-

main des attentats de New York, Spinetta a adressé une lettre au personnel pour l'appeler à « plus d'efforts ». Quelques jours plus tard venait le « gel des embauches ». On le constate, les événements américains ont été surtout vus par la direction d'Air France comme une aubaine pour pousser une opération qu'elle avait entamée bien avant. Et pour quêter des subventions – pardon, des « aides », le gouvernement français refusant hypocritement, comme ses homologues de l'Union européenne, d'employer ce terme.

... pour doper les profits

Pour préparer l'opinion publique à l'annonce de licenciements et d'aides publiques dans le

même temps, nombre de compagnies aériennes européennes se sont présentées comme frappées par la diminution du trafic transatlantique qui résulterait des attentats new-yorkais.

Air France ne peut guère invoquer cet « argument » : les liaisons transatlantiques ne représentent que 18% de son trafic total. En outre, et sa direction ne se privait pas de s'en glorifier dans la presse encore récemment, Air France serait actuellement une des compagnies les plus profitables d'Europe, en tout cas celle qui affiche les plus forts taux de remplissage et la croissance la plus élevée du nombre de passagers. C'est d'ailleurs sa très bonne santé financière qui lui a permis ces derniers temps, outre de distribuer de confortables dividendes

à ses actionnaires (voir ci-contre « Fais c'que j'dis, pas c'que j'fais »), d'attirer dans son orbite des compagnies comme Alitalia, Sabena (Belgique), CSA (Tchéquie)...

Eh bien, Air France n'en tend pas moins la main au gouvernement et ne se gêne pas non plus pour annoncer qu'elle gèle l'embauche. Y compris celle d'ex-salariés d'AOM-Air Liberté à qui elle et le gouvernement l'avaient promise.

Evidemment, si maintenant on n'entend plus Gayssot plastronner, et encore moins Jospin, c'est – « qui ne dit mot consent » – que l'un et l'autre se satisfont de cette situation. Car, on le constate à nouveau, ils n'ont rien à refuser aux patrons du transport aérien, comme aux autres d'ailleurs.

Pierre LAFFITTE

Gayssot discutant avec les dirigeants des compagnies aériennes à propos des aides éventuelles de l'Etat.



D'AOM - Air Liberté à Air France

DES EMBAUCHÉS QUI NE LE SONT PAS

Mi-septembre, le PDG d'Air France a annoncé le « gel des embauches ». Cela, juste trois semaines après que le même avait déclaré « offrir » un reclassement à certains des salariés d'AOM-Air Liberté menacés de licenciement.

On se souvient comment, fin août, Gayssot, le ministre des Transports, Spinetta, le PDG d'Air France, et des dirigeants syndicaux avaient présenté leur « plan de sauvetage » d'AOM-Air Liberté, surtout son volet dit « social ». Ils insistaient sur la reprise, notamment par Air

France, de salariés de la compagnie au bord du dépôt de bilan. Devant les caméras, Gayssot assurait qu'on « ne laisserait personne sur le carreau ».

Les caméras ont disparu, comme la plupart des emplois promis. En tout cas, leur concrétisation éventuelle est repoussée à une date indéterminée. Ainsi, quand certains des ex-salariés d'AOM-Air Liberté ou Air Littoral vont aux nouvelles, ils s'entendent dire : « On garde votre dossier sous le coude »... Rester « sur le carreau » ou se trouver « sous le coude » d'un patron, les mots diffèrent, pas la réalité.

Côté réalité, même si toutes les « embauches » annoncées (671) étaient devenues effec-

tives, il y aurait beaucoup à dire sur les mensonges officiels préférés, fin août, à leur propos. D'abord, ce que le ministère et la direction d'Air France s'étaient bien gardés de préciser, c'est que lesdits recrutements n'avaient rien d'immédiat. Dans les bulletins internes destinés au personnel, la direction de la compagnie soulignait qu'ils s'étaleraient sur l'exercice 2001-2002 et ne créeraient « aucune espèce de sureffectif ».

En clair, Air France avait de toute façon prévu de recruter certaines catégories de personnel (surtout des navigants) mais, en prime, on lui fournissait l'occasion de se donner l'air de faire un geste.

Un patron reste un patron : on a pu le vérifier une nouvelle fois avec les contrats proposés aux candidats à l'embauche (et signalons qu'Air France semble avoir écarté les dossiers de salariés d'AOM-Air Liberté identifiés comme actifs dans les grèves et manifestations contre leur direction). Contrairement à ce qu'avaient prétendu Gayssot et Spinetta, ces contrats n'assuraient le maintien ni du salaire ni de l'ancienneté. Ainsi, un technicien d'atelier qualifié ayant vingt ans d'ancienneté s'est vu proposer un poste équivalent, pour un salaire amputé du tiers !

Alors, quelques pilotes, des hôtes et stewards venus d'AOM-Air Liberté ont commencé à travailler à Air France, période de fort trafic estival oblige. Mais ce n'est pas le cas pour le personnel au sol, surtout technique et ouvrier. En tout cas, on n'en voit pas dans les hangars et ateliers des principaux centres de maintenance, à Roissy et Orly-Nord.

La seule chose que l'on voit, c'est que le gouvernement, Air France et certaines directions syndicales ont – mais cela ne

surprend guère – menti sur toute la ligne, et d'abord aux travailleurs d'AOM-Air Liberté.

Correspondant LO

Fais c'que j'dis, pas c'que j'fais

Au moment même où Spinetta nous écrivait « Va falloir se serrer la ceinture », les copains de Spinetta desserraient les cordons de la bourse à leur profit.

Le 14 septembre en effet, l'assemblée des actionnaires décidait de se verser 315 millions de francs de dividendes, plus 85 millions de coûts de distribution.

De quoi vous donner envie de leur distribuer... des claques. Ça au moins, ils ne l'auront pas volé.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Air France Orly-Nord

Les larmes qui cachent la forêt

Dans la lettre qu'il nous a envoyée à la maison, le PDG d'Air France nous a fait part de son émotion face aux attentats.

Nous la partageons, mais sans arrière-pensées, contrairement à lui, qui en profite pour

nous glisser son refrain habituel : « Je compte sur vous pour faire des efforts et vous serrer la ceinture afin de préserver l'argent de l'entreprise... »

Qu'il dise donc cela aux gros actionnaires, dont le pre-

mier réflexe, après les attentats, n'a pas été d'être émus... mais de vendre leurs paquets d'actions et ainsi d'en faire chuter la valeur !

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Air France Roissy

APRÈS LE DÉPÔT DE BILAN

Moulinex

Cormelles-le-Royal,
(près de Caen)

Six mois pour trouver des repreneurs : voilà ce que réclamaient le gouvernement, des politiciens et des syndicalistes, depuis l'annonce du dépôt de bilan faite par la direction de Moulinex le 7 septembre. Selon ces bons apôtres, la liquidation était repoussée, la restructuration stoppée et des repreneurs allaient être trouvés. Le patron de Moulinex-Brandt se voulait rassurant en déclarant que la liquidation du groupe « ne saurait être envisagée aujourd'hui ». Et le gouvernement y était lui aussi allé de ses couplets lénifiants par la bouche de Jospin qui a déclaré : « Il faut absolument aider les employés de Moulinex » et celle de Pierret, le secrétaire d'Etat à l'Industrie, qui affirmait : « L'Etat ne se dérobera pas et soutiendra une véritable stratégie de reconquête », ajoutant qu'il avait fait appel à « des entreprises privées qui embauchent aujourd'hui ».

Tous ces gens-là ne sont jamais avarés de paroles pour faire semblant de reculer les échéances et calmer la colère des salariés.

Or cette prétendue « trêve » s'est vite réduite. Et les travailleurs ont à nouveau été mis devant le fait accompli. Sans attendre les six mois qu'autorise la procédure, le 18 septembre sont parus des avis mentionnant le vendredi 21 septembre, à 16 heures, comme « date limite de dépôt des offres de reprise ». Date ensuite repoussée au mardi 25. Finalement la seule offre est venue de Fidei, un groupe spécialisé dans le rachat d'entreprises en difficultés, qui a déjà annoncé la disparition des 1 250 emplois de l'usine de Cormelles-le-Royal en Basse-Normandie et des 300 emplois de l'usine de Falaise (Calvados) fabriquant des aspirateurs. Sans compter les conséquences pour les salariés des nombreuses entreprises sous-traitantes de Moulinex.

Devant ces milliers de suppressions d'emplois programmées, le gouvernement et les pouvoirs publics commencent à ressortir leurs discours éculés sur les reconversions et la réindustrialisation de cette région.



Manifestation à Caen le 21 septembre.

Recette maintes fois employée, à la satisfaction des patrons grands et petits qui ont empoché des dizaines de millions de subventions, sans avoir le moindre compte à rendre sur les emplois qu'ils étaient censés créer.

Les précédents plans de licenciements opérés par Moulinex en administrent la preuve, si besoin était. En 1996, le PDG de l'époque a fermé l'usine de Granville dans la Manche, qui employait 140 salariés. Sur le site s'installèrent, en 1997, trois entreprises de menuiserie dont les trente emplois étaient réservés à des anciens de Moulinex. Le compte était déjà loin d'y être mais, deux ans plus tard, les trois menuiseries furent placées en redressement judiciaire. En 2000, l'ancien directeur a été écroué pour abus de biens sociaux et escroquerie en bande organisée. Pendant ce temps, la direction de Moulinex a continué à sabrer les emplois et en 1998 les usines de Mamers (402 emplois) dans la Sarthe et d'Argentan (268 emplois) dans l'Orne furent fermées. Pendant ce temps, l'argent continuait de couler à flots pour le patronat. L'Etat et la Région versèrent chacun 20 millions de francs à un « fonds de réindustrialisation ». Quelques mois plus tard tout ce beau monde ne manqua pas de se gargariser de 120 nouveaux emplois créés à Argentan, en réalité seulement la moitié des emplois disparus. Et ces nouveaux emplois étaient tous masculins (dans la métallo-soudure et l'imprimerie notamment) alors que 95 % des salariés de Moulinex étaient des femmes.

Et ce n'est pas ce qui s'est passé en Basse-Normandie, région où se situe la majorité des 10 000 salariés de Moulinex dont l'emploi est menacé, qui démontre le contraire. En 1993, fermait à Caen la Société Métallurgique de Normandie (SMN), filiale

d'Usinor-Sacilor. Environ une centaine de salariés ont été réembauchés... par Moulinex. Et à l'initiative du district de Caen, qui n'a pas manqué d'y apporter sa contribution, l'ancien site de la SMN a été remplacé par une zone d'activités agroalimentaires, appelée Normandial. Disons en passant qu'à son palmarès on trouve 40 emplois dans une unité de steaks hachés, dont le PDG vient d'être condamné pour « commercialisation de denrées falsifiées ». En 1999, huit patients de l'hôpital d'Amiens avaient été atteints de salmonellose après avoir consommé des steaks de cette entreprise.

S'y ajoutent enfin 23 emplois liés au découpage de porcs. En tout moins de cent emplois, qui n'ont d'ailleurs pas été créés mais transférés pour bénéficier des avantages liés à ce genre de zones. Alors, même si SEB reprendrait Moulinex, cela aboutira, comme l'annonce d'ores et déjà la direction, à des milliers d'emplois supprimés. Et les prétendues solutions que présentent à chaque fois les pouvoirs publics ne constituent que des leurres pour les travailleurs et de l'argent public dépensé sciemment par le gouvernement pour satisfaire les patrons, mais en pure perte pour les emplois.

Ce qui est urgent en revanche pour stopper cette hécatombe d'emplois infligée par les patrons, même si cela plonge des régions entières dans une situation désastreuse, c'est que tous ensemble les travailleurs imposent l'interdiction des licenciements. Ce n'est pas parce qu'une entreprise comme Moulinex a déposé son bilan que ses actionnaires sont sur la paille. Alors il n'y a aucune raison que les travailleurs fassent les frais de leur politique, qui vise simplement à gagner encore plus.

Annie ROLIN

A Moulinex-Caen, malgré le chômage technique qui fait que nombre de travailleurs restent chez eux, une manifestation a rassemblé 250 personnes le vendredi 21 septembre à la préfecture de Caen.

Une délégation s'est rendue chez le préfet, puis la manifestation est allée occuper une agence bancaire du centre-ville. Les manifestants voulaient marquer symboliquement leur désaccord avec le fait que les banques ont fait pression pour que le dépôt de bilan se solde par une liquidation rapide et, en refusant de faire crédit, ont entraîné le chômage technique.

Il y avait de l'ambiance à cette manifestation, mais l'inquiétude était également grande. L'annonce que le délai laissé aux éventuels repreneurs pour se faire

connaître était prolongé de quelques jours n'a pas vraiment rassuré; tout le monde voit que le dépôt de bilan est la bonne excuse pour les responsables de la situation, tous aux abonnés absents sans que personne au gouvernement ou dans la région ne leur demande des comptes.

Les jours suivants, des actions se sont poursuivies dans l'agglomération: distributions de tracts au marché et dans un centre commercial, rassemblements à l'usine.

Les dernières annonces du mardi 26 septembre condamnent la plupart des sites et des emplois, sanction à laquelle beaucoup de salariés s'attendaient. Les actions prévues cette semaine, jusqu'à la grande manifestation de samedi 29 appelée par la CGT, doivent permettre de montrer que les travailleurs de Moulinex, et au-delà la population laborieuse, n'entendent pas se laisser jeter à la rue.

Brandt-Cooking (Orléans)

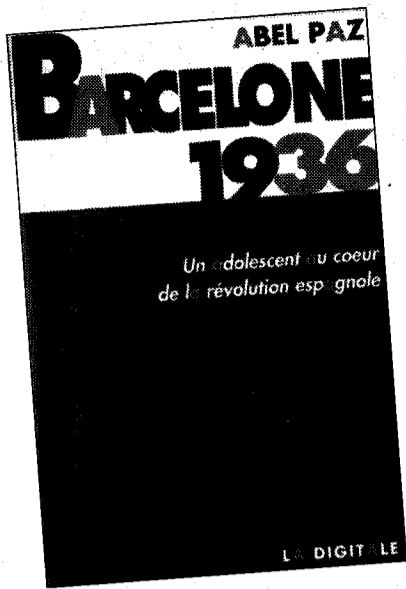
TOUS ENSEMBLE POUR SAUVER NOS EMPLOIS!

Depuis l'annonce du dépôt de bilan de Moulinex-Brandt, ce sont les 22 000 salariés du groupe (dont 11 000 en France) qui voient leur avenir suspendu à la décision des administrateurs judiciaires. La menace de liquidation a été d'autant plus ressentie comme un coup de massue pour les 900 salariés de l'usine Brandt-Cooking de Saint-Jean-de-la-Ruelle, près d'Orléans, que les commandes d'appareils de cuisson n'ont jamais cessé et qu'une nouvelle chaîne de montage venait à peine d'être installée. En se retirant, les principaux actionnaires, le groupe ElFi, ont pratiquement contraint Moulinex-Brandt à mettre la clé sous la porte. Alors même qu'ElFi a prélevé des comptes de Brandt-Cooking plus de 200 millions de francs de bénéfices en 1999 (32 millions d'euros), leur départ du jour au lendemain risque de condamner au chômage tous les travailleurs du groupe, sans même parler des sous-traitants et des artisans.

A Saint-Jean-de-la-Ruelle, mardi 25 septembre, nous en étions au 9^e jour de chômage technique pour 700 personnes sur 900. Lundi 24 septembre, ce sont plus de 300 personnes, ouvriers, employés et cadres, qui ont manifesté dans les rues d'Orléans, jusqu'à la préfecture. Criant leur inquiétude et leur colère, les manifestants ont été reçus par un représentant du préfet: celui-ci n'a fait que répéter ce que disent les pouvoirs publics depuis l'annonce du dépôt de bilan. A savoir que tous les éléments sont entre les mains de la justice, et qu'il

faut attendre qu'un repreneur veuille bien se manifester. Le représentant du préfet et les maires de l'agglomération, contactés par les syndicats, ont évidemment assuré qu'ils feraient tout ce qui est en leur pouvoir pour... alerter le ministre. Et, en attendant, tous nous ont assuré qu'ils compatissaient! Mais c'est déjà au moins 1 000 F qui nous seront retirés, sans même parler de la suite.

A l'heure où nous écrivons, nul ne sait quelle sera la décision de justice concernant une éventuelle reprise du groupe. Le CE de l'usine de Saint-Jean-de-la-Ruelle en sera avisé mercredi 26 et, dans la foulée, l'assemblée générale du personnel devra décider de l'éventuelle suite à donner à nos actions. Mais quelle que soit l'issue de ce qui est d'ores et déjà un immense gâchis, le sort qui nous attend dépendra de notre capacité à nous mobiliser, à contraindre les pouvoirs publics à réagir. Nous avons pu nous rendre compte à quel point élus et gouvernement sont passifs et s'inclinent devant les décisions arbitraires des capitalistes de retirer leurs billes quand ça leur chante. Certains parmi nous reprennent l'idée qu'il faudrait imposer un contrôle réel sur les finances du groupe, notamment pour savoir ce que sont devenus les millions de profits envolés. Et s'il y a des pertes à Brandt-Cooking ou à Moulinex, ce qui reste à voir, c'est aux actionnaires et aux banquiers de les assumer, mais certainement pas aux travailleurs d'en faire les frais!



BARCELONE 1936

Un adolescent au cœur de la révolution espagnole

d'Abel Paz

Militant anarchiste espagnol et biographe de Durruti, Abel Paz livre ses souvenirs lorsqu'il avait quinze ans, entre 1936 et 1939, qu'il fréquentait assidûment le milieu des jeunes libertaires de Barcelone et participait à la révolution espagnole. Trop jeune pour partir au front, Paz travailla en usine, participa à la remise en ordre de la bibliothèque d'un séminaire catholique, désormais ouverte à la population, puis à des collectivités paysannes.

LA RIPOSTE OUVRIÈRE AU COUP D'ÉTAT

Après le soulèvement des généraux menés par Franco, le 19 juillet 1936, il fut d'abord un témoin de la riposte ouvrière au coup d'Etat de Franco. Une révolution commençait. Des soldats refusaient de tirer sur les travailleurs, retournaient leurs armes contre leurs officiers. Entre les putschistes et les travailleurs, le pouvoir s'était comme évanoui. Dans les quartiers, des comités de défense et des patrouilles ouvrières se mettaient en place.

Paz montre comment les travailleurs de la CNT surent assurer la distribution de l'eau, du gaz et de l'électricité, faire rouler à nouveau les tramways et les chemins de fer, organiser le ravitaillement et sa répartition, remettre en route la production industrielle, former et équiper les colonnes de volontaires qui partaient pour le front, grâce à de multiples initiatives individuelles.

Pour coordonner ces initiatives, les dirigeants anarchistes de la CNT mirent en place un «comité central des milices» en s'adjoignant des représentants des autres organisations, le syndicat socialiste UGT, le PSUC (parti qui regroupait en Catalogne les sociaux-démocrates et les staliniens) ainsi que les politiciens «catalanistes».

Là commença à se nouer l'alliance entre la CNT, les Partis Socialiste et Communiste et les politiciens bourgeois de l'aile républicaine, qui allait causer la perte de la révolution. Non seulement les dirigeants anarchistes ne

se démarquèrent pas, en Catalogne comme au niveau central, du gouvernement de Front Populaire dont le rôle allait être de restaurer l'ancien ordre bourgeois. Non seulement ils le cautionnèrent en y acceptant des postes de ministres, mais ils prirent l'initiative d'y associer des représentants patentés de la bourgeoisie, au moment même où il aurait fallu appeler à l'expropriation des capitalistes et des propriétaires fonciers pour garantir le succès des ouvriers, qui remettaient en route des usines, et des paysans sans terre qui s'emparaient des grands domaines pour les cultiver collectivement.

Sous le prétexte de donner la priorité à la victoire contre Franco, le gouvernement de Front Populaire voulait rassurer la bourgeoisie, restaurer son Etat, remettre en place une armée et une police et arrêter les collectivisations des terres. Dans la population ouvrière de Barcelone, l'enthousiasme des premiers jours, confronté aux attermolements des dirigeants anarchistes devenus ministres, s'évanouit. La répression du mouvement ouvrier révolutionnaire n'allait pas tarder.

MAI 1937, LE GOUVERNEMENT REPUBLICAIN CONTRE LA CLASSE OUVRIÈRE

Paz raconte comment, le 3 mai 1937, la police du gouvernement catalan, assistée des groupes armés staliniens et des autonomistes catalanistes, décida de reprendre aux travailleurs le central téléphonique de Barcelone qu'ils géraient depuis un an. Barcelone se couvrit alors à nouveau de barricades tandis que les ministres anarchistes appelaient les travailleurs anarchistes au cessez-le-feu. Les quartiers ouvriers de Barcelone connurent les contrôles arrogants de la police. Les staliniens aux ordres du gouvernement du socialiste Negrin se chargèrent du sale boulot du rétablissement de l'ordre bourgeois, pourchassant tous ceux qui refusaient l'enterrement de la révolution sociale.

Le POUM, parti antistalinien composé d'anciens membres du PC espagnol et d'ex-trotskyistes, fut interdit et ses dirigeants arrêtés, accusés d'être des agents de Franco. Andrés Nin, son principal dirigeant, qui avait lui aussi assumé un poste de ministre, fut



enlevé et assassiné comme le furent tant d'autres militants trotskystes et anarchistes. Paz cite de nombreux cadres anarchistes assassinés par les partisans du Front Populaire.

Les reins de la classe ouvrière ayant été brisés par les dirigeants de son propre camp, Franco pouvait gagner la guerre. En 1939, avec près de 500 000 autres vaincus, Paz se réfugia en France. Là, ils furent internés dans des camps de concentration.

Paz est resté fidèle aux idéaux de sa jeunesse et montre les possibilités de la classe ouvrière lorsqu'elle décide de prendre son sort en main. C'est ce qui fait le principal intérêt de ce livre, dans lequel il donne de nombreux exemples des reniements des dirigeants de la CNT.

Le courant anarchiste constituait la force principale de la classe ouvrière espagnole. Malheureusement, les dirigeants de ce mouvement ne dépassèrent pas les préjugés qui les avaient toujours empêchés de comprendre les conditions concrètes d'une révolution et la nécessité pour les travailleurs de constituer leur parti, un parti politique indépendant des partis bourgeois et capable de prendre la direction de la révolution. Cette incompréhension allait conduire les dirigeants de la CNT à accepter des postes de ministres

l'empêchant de comprendre quelle politique il aurait fallu mener – justement celle de Lénine et Trotsky en Octobre 1917 – pour que les prolétaires espagnols puissent discerner leurs faux amis.

Le jeune Paz faisait partie de l'aile gauche de la révolution espagnole, ceux qui dans les rangs ouvriers sentirent instinctivement que les dirigeants de la CNT (comme ceux du POUM) faisaient fausse route. Mais il leur manquait la formation marxiste (aux antipodes du nationalisme et de la défense de la petite propriété distillés par le PC espagnol au cours de cette période) qui pouvait permettre de s'orienter politiquement dans les événements. Refusant de pousser jusqu'au bout sa critique des dirigeants anarchistes, Paz cherche les raisons de l'échec de la révolution espagnole dans son isolement et le manque de soutien des travailleurs des autres pays.

Malgré toutes ses limites politiques, le livre de Paz reste un témoignage vivant et intéressant de ce que furent ces années de révolution.

Alain VALLER

Barcelone 1936, un adolescent au cœur de la révolution espagnole, d'Abel Paz, Editions La Digitale, 250 pages, 110 francs.

Voir

L'ANGLAISE ET LE DUC d'Eric Rohmer

Rohmer, qui se déclare «traditionaliste et conservateur» et qui reproche aux cinéastes et écrivains de n'avoir jusqu'à aujourd'hui montré la Révolution française que du «côté du bon peuple», utilise les mémoires d'une Anglaise vivante en France à la fin du XVIII^e siècle, Grace Elliott, pour nous montrer des épisodes de la Révolution française, d'un point de vue réactionnaire.

Rohmer se sert de trois périodes différentes (le 14 juillet 1790, l'été 1792 avec la chute du roi et la répression des aristocrates, la Terreur de

1793) pour vomir sur la Révolution française. Les sans-culottes et leurs dirigeants en particulier ne sont plus que des brutes sanguinaires, les aristocrates royalistes deviennent, aux yeux de Rohmer, des résistants héroïques.

Il n'y a rien qui sauve ce film, dont l'auteur s'affirme sans gêne dans «l'autre camp» que celui des sans-culottes. Et comme, en plus d'être réactionnaire, c'est lent et très ennuyeux, on peut l'éviter sans aucun regret.

André LECLUSE

Attentats et menace de krach

UN BON PRÉTEXTE POUR SUPPRIMER DES EMPLOIS



Le dirigeant de Boeing surveille les cotations à la Bourse de Chicago.

A New York, la Bourse de Wall Street a rouvert, six jours après les attentats du 11 septembre. S'il n'y a pas eu l'effondrement des cours que l'on annonçait, l'indice Dow Jones reculait de 7 %. Et les jours suivants, il a poursuivi sa chute, perdant finalement 14 %. Il s'agit, nous dit-on, de la baisse la plus importante en une semaine depuis 1932. Près de 1 200 milliards de dollars de capitalisation boursière sont virtuellement partis en fumée en quelques jours. Les « experts », « consultants » et journalistes économiques multiplient les articles ou déclarations du genre « Historiquement, les marchés finissent toujours par rebondir », nul ne sait ce que l'avenir réserve. L'Etat et la banque centrale américaine, la

Fed, sont intervenus massivement pour soutenir les marchés financiers. La Fed a ainsi injecté plus de 350 milliards de dollars dans le système financier. L'Etat est intervenu de son côté en injectant des dizaines de milliards de dollars dans l'économie ou à la rescousse des entreprises, telles les compagnies aériennes ou d'assurances. Mais tout cela n'a pas empêché les cours de baisser.

A vrai dire, bon nombre de grosses sociétés en ont profité pour spéculer, jouer à la baisse des cours et racheter à bas prix des paquets d'actions. Comme le dit, avec une franchise brutale qui se passe de commentaire, le gérant d'un fonds de pension : « J'ai le sens du patriotisme, mais je ne peux pas

faire perdre de l'argent à mes clients ». La Morgan Stanley, une des principales banques d'affaires, qui a perdu 700 employés dans une des tours du World Trade Center, n'a pas non plus perdu une minute pour spéculer à la baisse et gagner de l'argent sur la catastrophe. C'est la façon capitaliste d'honorer ses morts.

Dans le même temps, les grandes sociétés n'ont pas perdu de temps sur un autre plan. Aux Etats-Unis, dans la même semaine, plus de 100 000 licenciements ont été annoncés, en particulier dans les compagnies aériennes.

Dans le reste du monde, les places boursières ont reculé pareillement durant la semaine qui a suivi les attentats aux Etats-Unis. Comme l'occasion fait le larron, bon nombre d'entreprises ont profité des événements pour annoncer des

plans sociaux et obtenir de l'Etat des subventions. Dans le domaine de l'assurance des vols aériens, par exemple, les compagnies ont annoncé des tarifs prohibitifs. Les Etats européens se sont engagés à payer la surprime d'assurance, ce qui représente une subvention déguisée de milliards d'euros aux requins de l'assurance, qui pourtant se portent très bien.

En fait, les attentats et les fluctuations de la Bourse ont bon dos et font penser à des prétextes pour justifier des décisions prises avant ces événements. En effet, bien avant les attentats, les indices boursiers étaient à la baisse. En France par exemple, le CAC 40, qui a reculé de 17 % depuis les attentats, a baissé au total de 50 % depuis un an.

De même, bien avant les attentats, des pays comme

l'Argentine et la Turquie, par exemple, ont vu leur économie s'effondrer en quelques jours. Nombre d'autres pays sont à la merci d'un retrait brutal de capitaux. Et, bien avant ces attentats, nombre d'entreprises avaient programmé des plans de suppressions d'emplois massifs.

On ne nous fera pas croire que des décisions de ce type se prennent en quelques heures, sur la base de pronostics sur les chiffres d'affaires à venir.

En fait, si les autorités américaines et le reste du monde ont été surpris par les événements du 11 septembre, ils ont su, avec promptitude, utiliser les événements pour justifier les projets, dévastateurs pour le monde du travail, de leurs capitalistes.

Christian BERNAC

Italie

UNE NOUVELLE LOI ANTI-IMMIGRÉS

En Italie, Bossi, le leader de la Ligue du Nord, et Fini, du Parti de l'Alliance nationale, nostalgique du fascisme, ont trouvé un point d'accord : l'hostilité aux immigrés. Un nouveau projet de loi sur l'immigration, présenté par Bossi et Fini et approuvé, le 14 septembre dernier, par le gouvernement de Berlusconi, énonce des mesures qui viseraient à transformer encore un peu plus les travailleurs immigrés en véritables esclaves, dépourvus de tout droit et désignés comme des délinquants devant être étroitement surveillés.

Si de telles mesures sont adoptées, le permis de séjour en Italie sera étroitement lié à l'em-

ploi. Par exemple, un contrat de travail en CDD sera obligatoirement associé à un « contrat de séjour » limité à la durée du CDD. En d'autres termes, le travailleur immigré sera soumis à un chantage permanent de la part des patrons. Lorsque ceux-ci les menaceront de licenciement, ou simplement de ne pas renouveler leur contrat, ils les menaceront en même temps d'être expulsés du pays.

De plus, le projet de loi prévoit de créer le délit de retour irrégulier en Italie, puni d'entre six et douze mois de rétention, pouvant être commué en une nouvelle expulsion. Enfin, la sanction en cas d'une troisième entrée irrégulière sera d'un à quatre ans de prison et une collaboration des autorités du pays d'origine sera demandée afin de faire exécuter dans le pays en question, et non en Italie, la peine infligée... par la justice italienne.

Quel est l'objectif et quels seront les effets de telles mesures ? Rendre impossible l'immigration clandestine ? Mais la misère, les situations de crise, les guerres et les massacres qui sévissent aux quatre coins de la Terre ne permettront jamais d'interdire à des populations de chercher une terre d'asile, de traverser les mers sur des embarcations dangereuses au risque de se noyer, mus par l'espoir de ne pas mourir de faim ou écrasés sous les bombes lâchées par le monde dit civilisé. Le résultat de telles mesures sera seulement de pousser les immigrés en situation irrégulière dans les mains des réseaux clandestins mafieux qui leur feront payer à prix d'or le passage, les faux papiers et, pour finir, un travail au noir dans quelque atelier clandestin, avec des patrons bien italiens qui feront des affaires juteuses avec

la misère du monde.

Quant aux immigrés en situation régulière, ils seront soumis par leurs propres patrons au chantage permanent de se voir supprimer, en même temps que leur travail, le droit de vivre là où ils ont décidé de vivre. Les patrons pourront ainsi leur imposer pratiquement n'importe quelles conditions de travail et de salaire et, de cette manière, faire y compris pression sur les conditions de travail et de salaire de l'ensemble de la classe ouvrière italienne.

En plus de satisfaire les poussées racistes et xénophobes sur lesquelles ils ont tablé afin de conquérir une partie de l'électorat, Bossi, Fini et Berlusconi rendent un beau service au patronat et à la bourgeoisie italienne, qui voient dans l'immigration la possibilité de disposer d'une main-d'oeuvre taillable et corvéable à merci.

Mais il faut aussi se souvenir que le gouvernement de centre-gauche, qui a précédé le gouvernement Berlusconi, avait déjà préparé le terrain aux mesures proposées aujourd'hui par Bossi-Fini, en prenant des mesures aggravant la situation des immigrés et en se prêtant aux campagnes désignant les immigrés comme responsables de la montée de la délinquance.

Il faut souhaiter que la classe ouvrière italienne ne se laisse pas contaminer par le poison du racisme, de la xénophobie et du nationalisme. Car, face aux patrons et aux gouvernants, ce serait l'intérêt de tous les travailleurs de lutter ensemble pour imposer la parité absolue des droits et la fin de toutes les discriminations.

André FRYS